

L'Internet en République populaire de Chine : vers un outil de démocratisation ou de renforcement de l'État-parti ?

Candice Tran Dai

(26 janvier 2007)



Chinois connectés sur les sites web gouvernementaux dans le Palais de l'Assemblée du Peuple

© AFP/File Frederic Brown

avec le soutien du Centre d'Analyse et de Prévision
du ministère des Affaires étrangères

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
1 – LA CHINE A L'ERE DE LA REVOLUTION NUMERIQUE :	
L'IMPACT SOCIAL ET POLITIQUE DU DEVELOPPEMENT DE L'INTERNET	6
1.1 – La pénétration de l'Internet en Chine	6
1.1.1 – Aperçu historique.....	6
1.1.2 – Architecture du réseau	7
1.1.3 – Fracture numérique	9
1.1.4 – Sociologie des internautes	10
1.2 – L'impact de l'Internet sur la société chinoise	11
1.2.1 – Utilisation et perception de l'Internet	11
1.2.2 – L'Internet comme moyen d'expression.....	13
1.2.3 – L'Internet comme véhicule du nationalisme	15
1.2.4 – L'Internet comme support de la dissidence	16
1.3 – L'impact de l'Internet sur le pouvoir central	17
1.3.1 – L'Internet comme outil de modernisation économique	17
1.3.2 – La mise en place d'un e-gouvernement	18
1.3.3 – L'Internet au service des intérêts du pouvoir central	20
2 – LA TENTATION DE L'ÉTAT OMNISCIENT ET OMNIPRESENT :	
DU CONTROLE DE L'INTERNET A L'INTERNET COMME OUTIL DE CONTROLE.....	23
2.1 – Le contrôle de l'Internet dans le sillage du contrôle des médias	23
2.2 – La gouvernance de l'Internet en Chine.....	24
2.2.1 – Les acteurs du contrôle et de la censure de l'Internet.....	24
2.2.2 – Le contrôle de l'Internet dans le cadre de la surveillance de la population	25
2.3 – La mise en œuvre du contrôle et de la censure de l'Internet	27
2.3.1 – Les méthodes traditionnelles de contrôle et de censure	27
2.3.2 – Les méthodes techniques de contrôle et de censure	30
2.4 – Les failles du système de contrôle et le contournement de la censure	34
2.4.1 – Les failles du système de contrôle et de censure.....	34
2.4.2 – Le contournement de la législation.....	35
2.4.3 – Les outils de contournement de la censure.....	36

3 – LES IMPLICATIONS POLITICO-ECONOMIQUES DE LA DIFFUSION DE L'INTERNET EN CHINE : DES ENJEUX MULTIPLES A REPLACER DANS UN CONTEXTE GLOBAL.....	38
3.1 – Le rôle ambigu des États-Unis	38
3.2 – La gestion de l'Internet en Chine dans le cadre des réglementations de l'OMC	42
3.3 – L'impact de l'Internet sur la relation Chine–Taiwan.....	44
3.4 – Le positionnement de la Chine dans la sphère des régimes autoritaires pratiquant le contrôle et la censure de l'Internet.....	46
CONCLUSION	49
BIBLIOGRAPHIE	50
ANNEXE 1	
LES INSTANCES GOUVERNEMENTALES EN CHARGE DE LA SUPERVISION DE L'INTERNET	52
ANNEXE 2	
Liste des 50 cyberdissidents actuellement emprisonnés.....	54
ANNEXE 3	
Exemple de liste de mots clés utilisés pour le filtrage de l'Internet.....	56

Introduction

La Chine fait régulièrement l'objet de vives critiques de la part des organisations de défense des droits de l'Homme et de la liberté d'expression pour le contrôle et la censure qu'elle exerce sur l'Internet. *Amnesty International* a choisi la date de son quarante-cinquième anniversaire, à savoir le 28 mai 2006, pour lancer une pétition en ligne contre la censure de l'Internet dans le monde, avec en ligne de mire la Chine¹. Le lancement de cette pétition s'inscrit dans la perspective de la conférence des Nations Unies sur le thème du futur de l'Internet qui se tiendra en novembre 2006. Autre exemple récent de cette stigmatisation, l'appel au boycott de Yahoo! du 2 juin 2006 par le syndicat des journalistes anglais (NUJ) suite à la collaboration du moteur de recherche américain avec les autorités chinoises de contrôle de l'Internet². Par ailleurs, toute arrestation ou emprisonnement d'un cyberdissident est abondamment relayée par la presse, tant locale qu'internationale, de même que toute démarche officielle du gouvernement chinois pour resserrer l'étau sur l'Internet.

C'est que la question de l'Internet en Chine est à l'heure actuelle l'objet d'un débat sensible alimenté par la problématique de la démocratisation. Au sein de la sphère politique américaine en particulier, on observe une sorte de consensus autour de l'idée selon laquelle l'Internet constitue une menace potentielle à la stabilité du régime en place. Cette vision s'appuie sur le postulat faisant de l'Internet un outil inévitable de démocratisation dans un pays. De part sa nature même, qui en fait avant tout une plateforme neutre de transmission de données et qui repose sur une part d'idéalisme de base, l'Internet devrait apparaître comme le moyen optimum de diffusion et d'accès à l'information et partant, comme un instrument de démocratisation dans les pays sous le joug de régimes autoritaires. Certes, depuis la première connexion directe de la Chine à l'Internet en 1994 et son ouverture à l'exploitation commerciale de l'Internet en 1995, le nombre d'internautes chinois n'a cessé d'augmenter, faisant aujourd'hui de la Chine la deuxième nation utilisatrice de l'Internet derrière les États-Unis avec 123 millions d'utilisateurs connectés, contre seulement quelques milliers en 1994. Même si les internautes chinois n'hésitent pas à affirmer que l'accès à l'Internet leur permet d'obtenir plus d'informations et surtout d'échanger et de discuter sur toutes sortes de forums et de blogs, le développement et l'utilisation de l'Internet en Chine doivent se faire dans le cadre strict imposé par le pouvoir central.

La question souvent posée par les observateurs occidentaux est dès lors la suivante : comment le gouvernement chinois va-t-il résoudre le dilemme que lui pose l'Internet, entre contrôle politique et modernisation économique ? En effet, d'un côté la Chine souhaite prendre le tournant de la révolution de l'information, de l'autre les autorités craignent de se voir déstabilisées par un outil octroyant aux citoyens chinois une passerelle de communication et un canal d'expression. En d'autres termes, est-ce que l'Internet pourra jouer un rôle dans la transformation politique de la Chine ou bien est-ce qu'il deviendra un outil de contrôle du gouvernement ?

¹ La pétition est disponible à l'url suivante : <http://irrepressible.info/pledge>

² Le syndicat des journalistes anglais (NUJ) reproche à Yahoo! d'avoir fourni aux autorités chinoises des informations leur permettant d'identifier des journalistes (exemple du cas de Li Zhi, condamné à huit ans de prison au mois de mai 2006 pour avoir parlé de démocratie sur un forum Internet).

Une grande partie de la littérature occidentale actuelle qui traite de l'Internet en Chine se concentre pour l'essentiel sur deux questions – certes fondamentales : les méthodes de contrôle de l'Internet en Chine et l'impact de l'Internet sur le régime politique chinois en tant qu'instrument potentiel du processus de démocratisation. Ceci conduit très souvent à des études soit centrées sur les techniques de censure, soit marquées par la thématique des droits de l'homme.

Cependant, dans le contexte d'un régime autoritaire comme celui de la Chine, c'est l'ensemble des médias qui est placé d'emblée sous la coupe du pouvoir central et, par conséquent, le contrôle de l'Internet s'inscrit dans la logique d'une mainmise étatique sur tous les moyens de diffusion de l'information. Dès lors, l'opposition entre contrôle politique et modernisation économique est-elle vraiment pertinente dans ce contexte précis ? Shanthi Kalathil et Taylor C. Boas, auteurs d'un document de travail intitulé « *The Internet and State Control in Authoritarian Regimes: China, Cuba and the Counterrevolution* »³ considèrent que les questions essentielles liées au développement de l'Internet dans un régime de nature autoritaire sont les suivantes : qui utilise l'Internet, et à quelles fins ? Quels sont les défis que soulève l'utilisation de l'Internet et comment le pouvoir va-t-il y faire face ? Le pouvoir gère-t-il le développement de l'Internet de manière à ce que celui-ci serve ses intérêts ?

³ Shanthi Kalathil, Taylor C. Boas, « The Internet and State Control in Authoritarian Regimes: China, Cuba and the Counterrevolution », Working Papers, Information Revolution and World Politics Project, Global Policy Program, Carnegie Endowment for International Peace, n° 21, Juillet 2001.

1 – La Chine à l'ère de la révolution numérique : l'impact social et politique du développement de l'Internet

1.1 – La pénétration de l'Internet en Chine

1.1.1 – Aperçu historique

La première connexion directe de la Chine à l'Internet global a été établie le 17 mai 1994 entre le *Stanford Linear Accelerator Center* (SLAC) de l'Université de Stanford et l'*Institute of High-Energy Physics* (IHEP) de Pékin. Les physiciens américains et chinois travaillaient alors ensemble sur un projet d'étude des énergies et des particules similaires à celles créées lors de la formation de l'Univers, dans le cadre de la *Beijing Electro-Spectrometer (BES) Collaboration*. A l'instar d'autres pays, ce sont les milieux académiques et scientifiques qui, en Chine, ont joué le rôle de pionniers du développement des réseaux informatiques. Dès le milieu des années 1980, les premières pierres de l'architecture Internet en Chine ont été posées. En 1986, le *Beijing Institute of Computing Applications* (ICA) et l'Université de Karlsruhe ont mis en place conjointement le premier réseau chinois connecté au monde extérieur, le *China Academic Network* (CANET). Par la suite, un certain nombre d'universités et de centres de recherche chinois ont également développé leur propre plate-forme réseau et établi des connexions avec des universités et instituts américains et japonais. Devant la nécessité de coordonner ces différentes connexions, le CERNET (*China Education and Research Network*) a été créé en 1994. Celui-ci deviendra l'un des principaux *backbones* de l'architecture Internet en Chine (cf. supra). La même année, dans la perspective du lancement de son trafic IP, la Chine a installé son premier *router* fabriqué par Cisco Systems, le leader des équipements de réseau Internet. En outre, le serveur source responsable des noms de domaine en .cn, jusqu'alors hébergé par l'Université de Karlsruhe, a été relogé en Chine⁴.

Dans le sillage des milieux académiques et scientifiques, un certain nombre d'entreprises du secteur des télécommunications se sont ensuite lancées dans la création de réseaux Internet.

La Chine s'est ouverte à l'exploitation commerciale de l'Internet en 1995. En 1996, la Shihuakai Corporation ouvrait le premier cybercafé de Chine, près du *Capital Gymnasium* à Pékin. Le 1^{er} janvier 1997, le *Quotidien du Peuple* en ligne se connectait à l'Internet et allait devenir le tout premier site web d'information du pouvoir central. En novembre 1997, le CNNIC (*China Internet Network Information Center*) publiait ses premières statistiques sur le développement de l'Internet en Chine. La Chine comptait alors 299 000 ordinateurs hôtes, 620 000 utilisateurs, 4 066 noms de domaine en .cn et 1 500 sites web⁵.

⁴Sources : <http://www.edu.cn> (CERNET) ; <http://www.computerworld.com.au/index.php/id;854351844;fp;2;fpid;1> (China Celebrates 10 years of Being Connected to the Internet) ; <http://www.isoc.org/HMP/PAPER/077/html/paper.html> ; <http://www.isoc.org/HMP/PAPER/077/html/paper.html> (Connecting China Education Community to the Global Internet, the China Education and Research Network Project).

⁵ Source : <http://www.cnnic.net.cn> (China Internet Network Information Center).

1.1.2 – Architecture du réseau

La Chine possède 7 *backbone networks*⁶, auxquels il faut ajouter deux autres *backbones* en construction. La bande passante totale Internet de la Chine est à l'heure actuelle de 214 175 Mbits/s⁷. Celle-ci a presque triplé en l'espace d'un an puisqu'en 2005 elle s'élevait à 82 617 Mbits/s.

**Tableau n° 1 : REPARTITION DE LA BANDE PASSANTE INTERNET DE LA CHINE
SELON LES PRINCIPAUX BACKBONES**

BACKBONE NETWORK	BANDE PASSANTE
CHINANET	122 587 Mbits/s
CHINA 169	60 888 Mbits/s
CSTNET	17 465 Mbits/s
CERNET	4 796 Mbits/s
CMNET	4 785 Mbits/s
UNINET	3 652 Mbits/s
CIETNET	2 Mbits/s
CGWNET	En construction
CSNET	En construction

Source : d'après les informations du *China Internet Network Information Center* (CNNIC)

CHINANET (*China Public Computer Internet*) est le réseau de service Internet public mis en place par China Telecom, le leader des télécommunications en Chine, qui continue de bénéficier d'une position de quasi-monopole dans le secteur. Aujourd'hui, China Telecom dispose de 99 % des lignes fixes en Chine et CHINANET fournit l'accès Internet à 80 % des internautes chinois.

⁶ Littéralement "épine dorsale". Artère principale d'un réseau ou réseau fédérateur haut débit sur lequel sont raccordés des réseaux de plus petite taille. Un *backbone* peut aussi bien couvrir plusieurs continents qu'une distance de quelques kilomètres.

⁷ L'ensemble des données chiffrées présentées dans cette section sont extraites du dernier rapport du *China Internet Network Information Center* (CNNIC) sur le développement de l'Internet en Chine (19 juillet 2006), disponible pour l'instant uniquement en langue chinoise à l'adresse suivante : <http://www.cnnic.net.cn>. Le CNNIC publie chaque année deux rapports (janvier et juillet) depuis 1997. Créé en 1997, le CNNIC dépend du ministère des Industries de l'Information (MII) et est géré par l'Académie des Sciences. Le CNNIC remplit les fonctions suivantes :

- 1/ enregistrement des noms de domaines,
- 2/ fournisseur des adresses IP et des nombres AS,
- 3/ gestion d'une base de données sur l'Internet,
- 4/ conduite de recherches technologiques,
- 5/ élaboration d'études statistiques.

CHINA 169 est appartient à China Netcom (*China Network Communications Corporation ou CNC*), le concurrent direct de China Telecom, qui couvre les provinces du Nord de la Chine, y compris Pékin.

CSTNET (*China Science and Technology Network*), CERNET (*China Education and Research Network*) et CIETNET (*China International Economic and Trade Network*) dépendent respectivement de l'Académie des Sciences de Chine, du ministère de l'Éducation et du Centre international des affaires électroniques de Chine. Ces trois *backbones* ne sont pas des réseaux commerciaux.

CMNET (*China Mobile Internet*) est contrôlé par China Mobile, un des leaders de la téléphonie mobile, qui possède les marques GoTone, M-Zone, Shenzhouxing et Easy-own.

UNINET (*China Unicom Public Computer Internet*) est géré par China Unicom, l'autre leader de la téléphonie mobile en Chine, qui est également spécialisé dans les appels longue distance.

CGWNET (*China Great Wall Net*) est un réseau non commercial en cours d'élaboration par *China Great Wall Communications*.

CSNET (*China Satellite Net*) est un réseau d'accès Internet par satellite en cours de construction par China Telecommunications Broadcast Satellite corp.

Chacun de ces *backbones* est relié à au moins un *backbone* étranger. Parmi le petit nombre de pays directement connectés à la Chine, on trouve la France, les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Russie, la Malaisie, le Japon et Singapour.

La Chine compte 54,5 millions d'ordinateurs hôtes, 788 400 sites web et 2 950 500 noms de domaine. Il existe à l'heure actuelle 1 190 617 noms de domaine en .cn et 1 435 768 noms de domaine en .com, ce qui représente respectivement 40,3 % et de 48,7 % de l'ensemble des noms de domaine. A ce sujet, la Chine a suscité des craintes de la part des observateurs occidentaux lorsqu'elle a annoncé en mars 2006 vouloir adopter les caractères chinois pour nommer ses domaines. Beaucoup ont cru que la Chine cherchait tout simplement à s'affranchir de l'ICANN (*Internet Corporation for Assigned Names and Numbers*), mis en place et dirigé par les Américains, et par conséquent à instaurer un réseau en chinois, indépendant des États-Unis. Le fait est que l'ICANN travaille depuis plusieurs années à un projet visant à rendre compatible les noms de domaine avec d'autres jeux de caractères, chinois, arabes ou autres. La Chine n'aurait donc fait qu'accélérer le processus. Certains estiment malgré tout qu'elle peut créer ses propres serveurs racines et déconnecter son Internet des serveurs de l'ICANN⁸.

Le réseau Internet chinois est actuellement en IPV4. Étant donné que l'IPV4 ne permet pas à la Chine d'avoir suffisamment d'adresses IP différentes, celle-ci s'est engagée dans un vaste projet de développement de l'IPV6. En 2003, le Conseil des Affaires d'État a adopté le projet de « **Nouvelle génération de l'Internet chinois** », qui prévoit d'optimiser le réseau, les infrastructures et l'accès, avec un budget prévisionnel de recherche de 170 millions de dollars. 75 millions de dollars seront alloués aux *backbones*, 95 millions aux développements et applications technologiques. La Commission d'État au Développement

⁸ Pour plus d'informations, voir : « La Chine intègre des idéogrammes dans ses noms de domaine » (<http://www.news.fr/actualite/societe/0,3800002050,39315781,00.htm>).

et à la Réforme (NDRC), à savoir la commission du Conseil des Affaires d'État chargée de la stratégie de développement de l'économie nationale, a pris la tête du projet, auxquels participent entre autres le ministère des Industries de l'Information, le Bureau de l'Informatisation du Conseil des Affaires d'État, l'Académie des Sciences de Chine⁹.

1.1.3 – Fracture numérique

Selon les dernières données fournies par le CNNIC dans le 18^{ème} rapport statistique de juillet 2006, **la Chine compte aujourd'hui 123 millions d'internautes**¹⁰, soit 11 % des internautes à l'échelle mondiale et 32,3 % des internautes en Asie. Cependant, le taux de pénétration de l'Internet en Chine demeure encore très faible puisqu'il s'élève à 9,4 % de la population chinoise. Avec près de 300 millions d'habitants, les États-Unis comptent quant à eux 205 millions d'internautes, soit un taux de pénétration de l'Internet de 68,6 %¹¹. Entre 2000 et 2005, le nombre d'internautes en Chine est passé de 22,5 millions à 123 millions, soit une croissance de 446,7 %. La courbe de croissance du nombre d'internautes chinois est exponentielle et il est certain que la Chine finira par occuper la première place mondiale en termes d'utilisation de l'Internet.

Le 17^{ème} rapport statistique du CNNIC de janvier 2006 fait état de la pénétration hétérogène de l'Internet sur le territoire chinois. La Chine connaît une véritable fracture numérique. Pour le pouvoir central, le défi consiste à contrebalancer les inégalités entre les villes et les campagnes, de même que les inégalités entre les régions de l'Est et celles du Centre et de l'Ouest du pays¹². Près de 92 millions des internautes chinois sont des citadins, ce qui représente un taux de pénétration de 17 % en milieu urbain, contre un taux de pénétration de 2,6 % en milieu rural, avec un peu plus de 19 millions d'internautes. L'est de la Chine concentre à lui seul près de 58 % des internautes du pays, 80 % des sites web, 79 % des noms de domaine et 62,4 % des adresses IPV4. Face à ce constat, le pouvoir central s'est engagé à faire pénétrer l'Internet dans les régions rurales de l'Ouest et du Centre de la Chine. Pour atteindre cet objectif, des investissements conséquents en matière d'infrastructures de télécommunications sont nécessaires et il ne faudra pas négliger le coût de l'accès à l'Internet pour des populations relativement pauvres¹³. Étant donné que des villes comme Pékin ou Shanghai ont déjà franchi des seuils élevés de pénétration de l'Internet, la croissance de celui-ci concernera dans les années à venir les villes de petite et moyenne tailles ainsi que les zones rurales du pays.

Même si l'Internet a encore du chemin à faire dans les campagnes chinoises, un phénomène nouveau est en train de se développer dans ces régions. De jeunes entrepreneurs

⁹ Source : Qiheng Hu, « The Internet in China », OECD Workshop, China Association for S&T, Internet Society of China, mars 2006, Paris.

¹⁰ Il est à noter que le chiffre de 123 millions ne prend pas en compte le nombre d'internautes de Hong Kong et de Macao, pour lesquels les données font l'objet d'un chapitre à part (Taiwan également). Du fait de leur statut de régions administratives spéciales (RAS), Hong Kong et Macao possèdent des extensions de noms de domaines respectivement en .hk et en .mo, et non en .cn. Le CNNIC indique dans son 17^{ème} rapport statistique de janvier 2006 que Hong Kong compte 4 millions d'internautes et Macao 233 000.

¹¹ A titre de comparaison, la France compte 26 millions d'internautes pour une population totale de 61 millions d'habitants, soit un taux de pénétration de l'Internet de 43 %. Les données chiffrées sur l'usage et le taux de pénétration de l'Internet selon les pays sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.internetworldstats.com> (*Internet World Stats, Usage and Population Statistics*).

¹² Ce qui correspond aux inégalités économiques globales de la Chine.

¹³ A l'heure actuelle, le coût moyen mensuel d'une connexion Internet est de 102 yuans (soit 10 euros).

mettent en place une économie souterraine de l'Internet. Ils recrutent des équipes de jeux en ligne, qui passent leur journée à recueillir des éléments virtuels qui permettent d'avancer dans un jeu. Les éléments récupérés (armes, pouvoirs, outils etc.) sont ensuite transmis à des courtiers, qui les revendent aux joueurs américains et européens. Ces derniers cherchent à brûler les étapes dans un jeu, à obtenir des raccourcis ou à gagner du temps et sont prêts à payer pour cela¹⁴. Il s'agit d'ailleurs d'une pratique très répandue pour n'importe quel jeu de rôle.

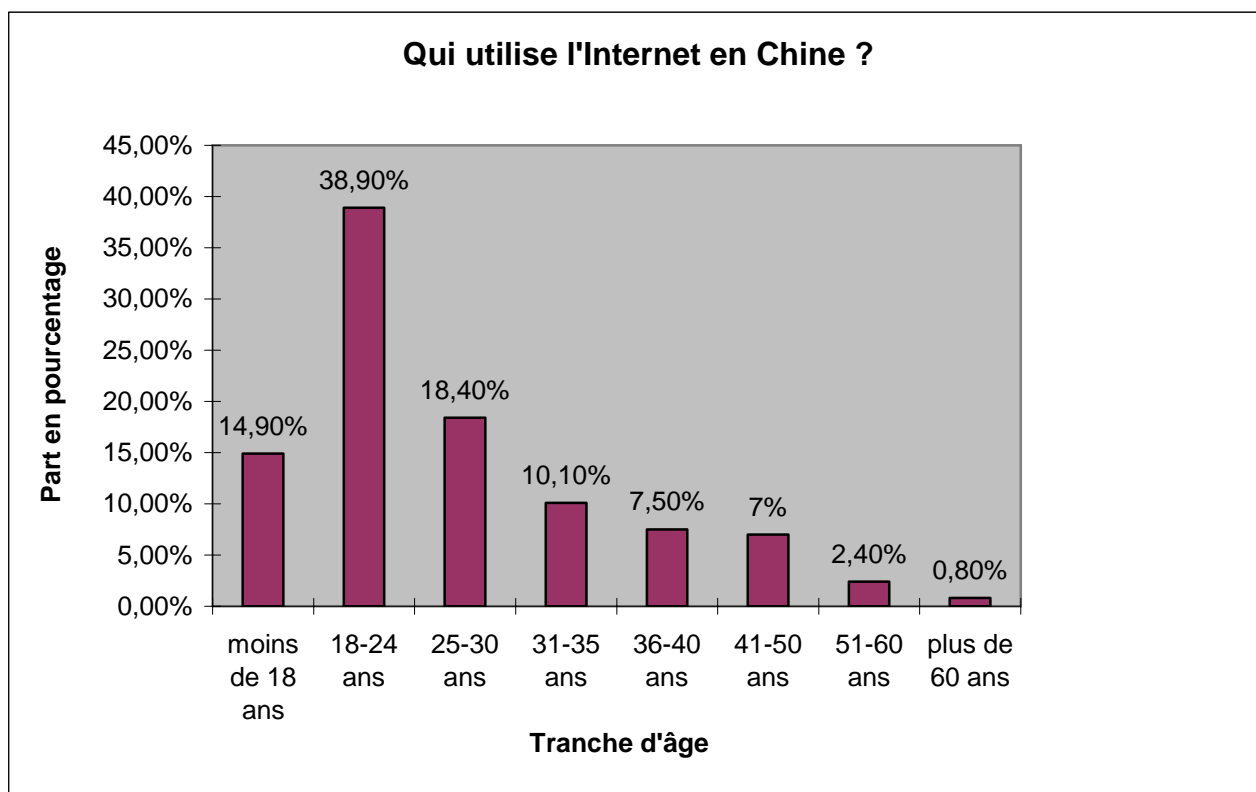
1.1.4 – Sociologie des internautes

L'internaute chinois typique est un homme, jeune, éduqué, citadin, effectuant plutôt un travail « intellectuel » avec un revenu assez confortable, ou un étudiant, et dont la pratique de l'Internet est en moyenne inférieure à quatre années¹⁵. Plus de 80 % des internautes chinois ont moins de 35 ans, avec une proportion de 38,9 % pour les 18-24 ans. Le taux de pénétration de l'Internet au sein des populations possédant un niveau d'études universitaires est de 85 %. Ces données conduisent le CNNIC à formuler la conclusion suivante : l'augmentation du taux de pénétration de l'Internet en Chine va de pair avec une amélioration du niveau d'éducation de la population chinoise dans son ensemble. Selon le CNNIC, les principales raisons invoquées par les personnes qui n'utilisent pas l'Internet sont les suivantes : méconnaissance de l'utilisation de l'Internet et de l'informatique (38,7 % des personnes interrogées), absence d'équipements ou de connexions (29,3 %), manque de temps (13,2 %). En clair, la Chine doit non seulement équiper les régions non connectées mais encore effectuer un véritable travail de sensibilisation des populations les plus pauvres, pour lesquelles l'Internet ne constitue pas une priorité.

¹⁴ Source : le *Quotidien du Peuple* en ligne, 25 juillet 2006.

¹⁵ Les données présentées dans cette section sont issues des deux sources suivantes : 18^{ème} et 17^{ème} rapports statistiques du *China Internet Network Information Center* (CNNIC) ; Guo Liang (dir.), *Surveying Internet Usage and Impact in Five Chinese Cities*, Research Center for Social Development, Chinese Academy of Social Sciences, November 2005.

Tableau n° 2 : REPARTITION DES INTERNAUTES SELON LA TRANCHE D'AGE



Source : d'après les informations du *China Internet Network Information Center* (CNNIC)

1.2 – L'impact de l'Internet sur la société chinoise

1.2.1 – *Utilisation et perception de l'Internet*¹⁶

Les internautes chinois sont de plus en plus nombreux à utiliser une connexion haut débit (connexion de type câble, ADSL ou autre plus rapide encore). A l'heure actuelle, 77 millions d'internautes chinois utilisent une connexion haut débit, soit 62,6 % de la population totale connectée. Par rapport à 2005, on observe une augmentation de 45,3 %. Du fait notamment du développement de l'accès Internet haut débit, 72,2 % des internautes chinois se connectent depuis leur domicile, contre 35,1 % depuis leur lieu de travail, 29,5 % depuis un cybercafé et 18,5 % depuis un établissement scolaire. En moyenne, l'internaute chinois se connecte 16 heures par semaine à l'Internet. Avant le lancement des campagnes de fermeture des cybercafés, la Chine aurait compté pas moins de 200 000 cybercafés jusqu'en 2002. Seuls 46 000 d'entre eux possédaient une licence. Il est

¹⁶ Dans cette section, nous aborderons la question du point de vue de l'utilisateur lambda. Sources : 18^{ème} et 17^{ème} rapports statistiques du CNNIC ; Guo Liang (dir.), « Surveying Internet Usage and Impact in Five Chinese Cities », Research Center for Social Development, Chinese Academy of Social Sciences, novembre 2005.

difficile d'en évaluer à l'heure actuelle le chiffre exact¹⁷. 61,4 % des internautes qui fréquentent des cybercafés sont des jeunes, âgés de 16 à 24 ans, qui veulent *chatter* ou jouer à des jeux en réseau¹⁸.

D'une manière générale, les internautes chinois se connectent pour les services suivants : l'actualité, les moteurs de recherche, l'e-mail, le chat, les forums et les loisirs (musique, vidéo, jeux). Il semble que l'Internet demeure avant tout un moyen d'accéder à différentes formes de divertissement et de communiquer avec son entourage. En effet, pour accéder à l'information, la majorité des Chinois privilégient les médias traditionnels, télévision et journaux, même si l'Internet tend clairement à jouer un rôle de plus en plus important. Il est intéressant de noter que les médias traditionnels n'hésitent pas à diffuser des informations sur les « aspects négatifs » de l'Internet¹⁹, même si paradoxalement ils se font le relais d'informations publiées en ligne²⁰. Les internautes chinois consultent avant tout des sites en langue chinoise et ne passent que 4 % de leur temps sur des sites étrangers contre 85 % sur des sites chinois. La demande pour des sites web en langue chinoise est très forte car les internautes chinois souffrent globalement d'un faible niveau d'anglais, même si la plupart d'entre eux sont instruits. Seule une minorité d'internautes est donc susceptible de s'intéresser aux contenus étrangers. Cet état de fait n'est certainement pas sans satisfaire le gouvernement central, qui contribue pour une majeure partie aux contenus des principaux portails Internet en langue chinoise. L'anglais constituerait donc une sorte de barrière naturelle à l'accès à des sources d'information étrangères et au dialogue avec des internautes étrangers. En outre, les internautes chinois feraient plus confiance aux sites web chinois qu'aux sites web étrangers²¹. Si l'on ajoute à tout cela les efforts du pouvoir central pour censurer ou bloquer des sites d'informations en langues étrangères, on se rend bien compte que la connaissance, la maîtrise de la langue d'un contenu Internet devient un enjeu potentiellement intéressant dans le cas de la Chine.

Les internautes chinois font relativement confiance aux contenus Internet. Toutefois, une grande majorité d'entre eux estiment que l'Internet doit être contrôlé d'une manière ou d'une autre, en particulier pour ce qui concerne la pornographie et la violence. D'autre part, ce sont les virus informatiques et les fenêtres publicitaires qui suscitent le mécontentement de la plupart des internautes et non les questions de confidentialité ou de protection de la vie privée.

¹⁷ Source : « China rein in cybercafés », BBC News, 28 juin 2002.

¹⁸ Les jeux en réseau font actuellement l'objet de l'attention des autorités suite à l'article du 24 juillet 2006 du *Shanghai Daily* relatant l'histoire de Xiao Yu, un jeune internaute chinois lycéen à Pékin, victime d'un décollement de la rétine et devenu aveugle suite à de nombreuses heures passées à jouer à « World of Warcraft », un jeu en ligne auquel s'adonnent 9 millions d'internautes dans le monde. Le *Shanghai Daily* évoque d'autres exemples des « méfaits » des jeux en ligne et indique que les autorités devraient mettre en place une échelle de violence pour ce type de jeux et interdire l'accès aux cybercafés pour les mineurs.

¹⁹ Voir l'exemple du jeune Xiao Yu évoqué ci-dessus.

²⁰ D'après Guobin Yang (Université de Hawaii), auteur d'un article intitulé « Between Democracy and Development: the Impact of New Information Technologies on Civil Society in China », une étude intéressante a été faite sur le sujet : Zhang Jing, « The impact of the Internet Media on International News Reportage in China's Conventional Media ». China School of Journalism, 2001.

²¹ Source : Guo Liang (dir.), « Surveying Internet Usage and Impact in Five Chinese Cities », Research Center for Social Development, Chinese Academy of Social Sciences, novembre 2005.

En fin de compte, les internautes chinois ont une attitude relativement positive vis-à-vis de l'Internet. Celui-ci s'inscrit d'ailleurs plutôt bien dans la culture de « *networking* » des Chinois, qui ont une très grande pratique des réseaux relationnels et qui accèdent à des outils rapides et efficaces de communication via l'Internet (messagerie instantanée, salons de discussion, etc.). En outre, force est de constater que l'Internet tend à nourrir une forme d'individualisme naissant en Chine, notamment via les blogs, qui connaissent un franc succès depuis environ quatre ans. En 2002, un certain Isaac Mao travaillant pour Intel à Shanghai a mis en place avec l'aide d'un professeur, Zheng Yunsheng, le premier forum chinois sur la technologie et la culture du blog (<http://www.CNblog.org>), devenu aujourd'hui un site d'hébergement de blogs²². Fin 2004, la Chine comptait déjà plus de 45 services d'hébergement de blogs et la blogosphère chinoise ne cesse de s'élargir²³. Fin 2005, la Chine comptait environ 5 millions de bloggers²⁴. Selon une étude réalisée par l'Université de Qinghua, elle compte 37 millions de blogs et ce chiffre devrait dépasser les 60 millions d'ici fin 2006²⁵.

Les internautes chinois, dans leur grande majorité, semblent plus s'intéresser à la société de consommation qu'à la politique. **Ils considèrent l'accès à l'Internet comme l'un des nombreux attributs d'un mode de vie moderne**, au même titre que la possession d'une voiture ou d'un téléphone portable par exemple. En outre, il convient de remarquer que la deuxième couche de la population chinoise utilisatrice de l'Internet est celle de la génération qui avait environ 20 ans lors des événements de Tiananmen en 1989, une génération certainement restée marquée par ce précédent. Si l'on prend en compte ces différents éléments, il apparaît que l'internaute lambda est loin de chercher à utiliser l'Internet comme un moyen de déstabilisation politique du régime en place. Par contre, il est d'accord pour dire que l'Internet doit permettre d'établir une passerelle de communication entre les autorités et la population et partant d'obtenir plus de transparence de la part du pouvoir central²⁶.

1.2.2 – L'Internet comme moyen d'expression

Les internautes chinois voient-ils l'Internet comme un moyen de revendication politique à grande échelle et ont-ils la volonté de s'en servir à des fins subversives ? **Pour l'instant, on constate seulement qu'un certain nombre de récriminations individuelles, de commentaires sur des décisions politiques, de points de vue sur des événements de la vie locale ou internationale sont régulièrement diffusés via l'Internet.** Par exemple, au tout début de la crise du SARS en 2003, bien que les autorités chinoises se soient gardées de divulguer la réalité de l'épidémie et qu'elles aient instauré un véritable *black-out* sur la question, les internautes chinois ont fait circuler un certain nombre d'informations via les Emails, les forums et les SMS. Ceci a permis par la suite d'ouvrir un large débat en Chine sur la gestion catastrophique de la crise et surtout de voir comment le gouvernement chinois a su, dans un deuxième temps, tirer parti de cette mobilisation

²² Source : <http://www.newscientist.com>, « The Blog Revolution Sweeps Across China », 24 novembre 2004.

²³ C'est bien pour cette raison que les autorités chinoises ont annoncé le 29 juin 2006 que le contrôle de la Toile allait désormais davantage cibler les blogs.

²⁴ Source : « Blog Founder Seeks Success Writ Large », *South China Morning Post*, 12 juillet 2005.

²⁵ Source : <http://www.rsf.org>, « L'état se resserre autour du Web chinois », 30 juin 2006.

²⁶ Cette question sera développée dans la suite de notre étude.

en présentant notamment des chiffres exacts sur l'ampleur de l'épidémie et en indiquant les précautions à prendre, le tout via l'Internet²⁷.

Toutefois, ces manifestations sporadiques d'opinions individuelles sont loin de faire partie d'une stratégie globale de déstabilisation du régime en place. Les internautes chinois sont d'accord pour dire que l'Internet leur ouvre un espace de communication jusqu'alors inexistant, où ils peuvent désormais s'exprimer, échanger et engager des discussions avec d'autres internautes, si tant est qu'ils respectent les règles du jeu définies par le pouvoir central. Car la liberté d'expression en Chine consiste à pouvoir critiquer la corruption de la bureaucratie, exiger des autorités qu'elles adoptent un comportement responsable vis-à-vis des citoyens chinois, avoir accès à des informations sur la vie politique et sociale du pays et à exprimer son point de vue sur ces questions. **Mais une chose est sûre, grâce à l'Internet, le citoyen chinois tend à devenir mieux informé et d'une certaine manière plus engagé.**

A cet égard, le phénomène des « protestations en ligne » ne manque pas d'intérêt. Alors que les manifestations et protestations de tous ordres sont strictement contrôlées et que les organisations de mouvements sociaux à caractère revendicatif sont interdites, l'Internet joue de plus en plus le rôle de relais du mécontentement des Chinois. Les « protestations en ligne » s'exercent dans le cyberspace sous la forme de commentaires, postés la plupart du temps de manière anonyme, sur des forums de discussion et bulletins télématiques. Il peut s'agir d'une forme de radicalisation du débat public initiée par une seule voix en ligne mais qui engendre très rapidement des réactions d'autres internautes. L'émotion en ligne suscitée par le cas de Sun Zhigang constitue un exemple particulièrement instructif. En mars 2003, Sun Zhigang, un travailleur migrant de vingt-sept ans, styliste de mode, a été battu à mort trois jours après son arrestation en mars 2003, à Canton. Arrêté le 17 mars dans le quartier Tianhe de Canton parce qu'il n'était pas en mesure de présenter un permis de résident, Sun Zhigang avait été emmené au poste de police pour y être interrogé sur son identité. Le lendemain, il avait été transféré au « centre de détention et rapatriement » de Canton. Cet épisode tragique, qui illustre aussi le problème du statut des populations migrantes en quête de travail en Chine, a provoqué de vives réactions de la part de plusieurs milliers d'internautes. Dans les jours qui ont suivi la publication de l'incident dans les journaux locaux, les internautes ont transféré la nouvelle via e-mails et bulletins télématiques. Des centaines de milliers de messages de protestation dénonçant les pratiques de la police ont été diffusés sur des portails populaires tels que sina.com et sohu.com. Cette vague de protestation en ligne a fini par engendrer une action concrète. Trois jeunes doctorants en droit ont écrit des lettres au Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale afin de demander l'abolition des permis de résidence temporaire ainsi que la réforme des centres de détention de migrants. Cette initiative a été soutenue par cinq universitaires confirmés en droit. Cette effervescence autour du cas Sun Zhigang n'a pu laisser indifférentes les autorités, qui ont par la suite condamné les bourreaux du jeune styliste et initié un certain nombre de réformes sur le statut des migrants²⁸.

²⁷ L'épisode du SARS constitue certainement l'un des meilleurs exemples de l'impact de l'Internet sur le pouvoir central et sur ses relations avec la population chinoise. Cette question sera approfondie dans la suite de notre étude.

²⁸ Voir « Sun Zhigang's brutal killers sentenced », www.chinadaily.com.cn, 10 juin 2003.

Le cas Sun Zhigang demeure exemplaire tant au niveau de l'ampleur de la protestation en ligne qu'à celui de l'action concrète qu'il a engendré. Mais il faut savoir que les internautes chinois ont vivement réagi à d'autres types d'incidents²⁹, ce qui témoigne à l'évidence d'une certaine forme nouvelle d'engagement du citoyen chinois. Les « protestations en ligne » peuvent viser toutes sortes de sujet, voire des sujets susceptibles de ne concerner qu'une population d'internautes très ciblée. Par exemple, suite à la décision du gouvernement chinois de limiter à trois heures consécutives la durée des jeux en ligne, les joueurs chinois ont lancé une pétition en ligne afin de protester contre cette mesure, qu'ils jugent comme allant à l'encontre de leurs droits³⁰.

Il est à noter que, face à l'ampleur du phénomène des « protestations en ligne », les autorités cherchent à prendre diverses mesures afin de limiter ces épisodes contestataires jugés dérangeants par le pouvoir.

1.2.3 – *L'Internet comme véhicule du nationalisme*

L'Internet est devenu le moyen d'expression d'une sorte de nationalisme à la chinoise, avec lequel le pouvoir central doit compter, si tant est qu'il ne l'instrumentalise pas. Lors de l'incident du bombardement de l'ambassade de Chine à Belgrade par les forces de l'OTAN en 1999, le *Quotidien du Peuple* avait mis en place un forum de discussion intitulé « Un État fort » (*qiangguo luntan*) afin de dénoncer cet accident comme une attaque militaire délibérée de la part des États-Unis. Le pouvoir central avait par ailleurs mis en place un site web intitulé « Souveraineté sacrée », où les internautes chinois se voyaient offrir la possibilité d'apprendre des techniques de *hacking*³¹. De nombreux *hackers* chinois ont par la suite lancé des cyberattaques sur les sites web et serveurs officiels américains. De même, lors de l'incident de la collision d'un avion-espion américain avec un chasseur chinois au-dessus de l'île de Hainan en 2001, les autorités chinoises ont attisé l'antiaméricanisme de la population chinoise en utilisant l'Internet. Ces exemples illustrent bien la spécificité du *hacking* chinois. Celui-ci s'exerce dans le cadre de la défense des intérêts du pays et non dans la volonté d'attaquer le régime en place, contrairement à ce que l'on pourrait penser. Les cibles du *hacker* chinois sont avant tout les États-Unis, le Japon et Taiwan³². Les manifestations antijaponaises survenues en Chine en avril 2005, suite à la publication au Japon d'un manuel scolaire qualifiant de « simple incident » les atrocités et massacres commis par l'armée japonaise en Chine durant la guerre sino-japonaise (1937-1945), constituent également un exemple instructif d'utilisation de l'Internet à des fins nationalistes. Ces rassemblements sans autorisation avaient en effet été organisés via plusieurs sites web³³.

²⁹ Exemples : meurtre de Qiu Qingfeng, une étudiante chinoise de l'Université de Pékin en mai 2000 ; explosion de l'école primaire du village de Fanglin (province du Jiangxi) qui a fait une cinquantaine de morts en 2001 ; affaire de la paysanne renversée et tuée par une BMW en octobre 2003...

³⁰ Source : http://chinadigitaltimes.net/2005/08/chinese_gamers.php

³¹ Source : Christopher R. Hugues, « Pourquoi Internet ne démocratisera pas la Chine », *Critique internationale* n° 15, avril 2002.

³² Le cas spécifique de Taiwan sera abordé dans la suite de notre étude.

³³ Les autorités chinoises ont été au centre d'une polémique médiatique les accusant d'avoir piloté ces manifestations. Même si le pouvoir central a pu dans un premier temps encourager les protestations chinoises, l'ampleur du phénomène a très rapidement démontré leurs difficultés à encadrer et à tempérer les ardeurs des contestataires.

Ce phénomène du « nationalisme en ligne » conduit à deux observations. Premièrement, l'Internet permet au citoyen chinois de s'exprimer sur l'actualité internationale tout comme il lui permet de donner son point de vue sur la vie locale. Deuxièmement, l'Internet est utilisé pour défendre les intérêts de la Chine et dans ce cadre particulier il met d'accord le pouvoir central et la population chinoise.

Toutefois, les autorités ont bien conscience de la nécessité de marquer les limites du « cybernationalisme ». Traditionnellement, le pouvoir central a toujours utilisé le nationalisme pour conforter le régime en place et assurer sa légitimité ou encore pour détourner l'opinion publique des problèmes de politique intérieure. Cette stratégie est à double tranchant car trop de nationalisme peut conduire à remettre en cause le pouvoir lui-même, auquel on reprochera de ne pas se montrer capable de défendre les intérêts du pays. **Toute la difficulté pour le pouvoir central consiste dès lors à « doser » le nationalisme de manière à toujours pouvoir le contrôler.** Cette idée est défendue par Shanthi Kalathil et Taylor C. Boas, auteurs de « Open Networks, Closed Regimes: the Impact of the Internet on Authoritarian Rule »³⁴, qui indiquent que les autorités ont supprimé un certain nombre de commentaires jugés trop extrémistes sur les forums qui traitaient de l'incident de Hainan en 2001 et des attaques terroristes du 11 septembre 2001.

1.2.4 – L'Internet comme support de la dissidence

A la différence du simple internaute qui s'exprime à titre individuel, les dissidents, les membres du Falun Gong, les Tibétains en exil, les membres du Parti Démocratique de Chine et autres contestataires sont organisés et utilisent l'Internet comme support principal pour rallier l'opinion publique à leurs revendications, faire entendre leurs voix, diffuser des informations, protester contre la répression ou tout simplement pour communiquer. L'activisme des dissidents et contestataires du régime n'est pas forcément offensif et se manifeste surtout par la mise en place de pétitions en ligne, de magazines en ligne et de sites web, par la diffusion en masse de communiqués via le spamming des boîtes mail des internautes de Chine continentale ainsi que par une forte mobilisation des opinions via de nombreux forums de discussion, bulletins télématiques et blogs. Il est à noter que les sites officiels (y compris ceux du ministère de la Sécurité publique) ne sont pas épargnés par ce type de spamming, le but étant ici d'aboutir à un déni de service.

La dissidence chinoise agit dans le cyberspace afin de créer un réseau qu'elle ne peut ou ne peut plus mettre en place de manière concrète. Les exemples d'utilisation de l'Internet par la dissidence pour coordonner une action abondent. Le 25 avril 1999, entre 10 000 et 15 000 membres du Falun Gong ont pu se rassembler à Pékin grâce à une coordination effectuée en grande partie via l'Internet. En 1999, des activistes basés à l'étranger et en Chine ont utilisé l'e-mail pour coordonner et promouvoir la mise en place, certes avortée, d'un Parti des Travailleurs de Chine. Les dissidents et activistes des droits de l'Homme en Chine utilisent également l'Internet et l'e-mail pour transmettre aux médias internationaux des informations sur les arrestations, persécutions et manifestations qui ont lieu en Chine.

Du fait du nombre croissant d'internautes en Chine et des progrès de la technologie pour l'e-mailing de masse, le spamming est devenu une arme indispensable pour la cyberdissidence. Les deux magazines électroniques créés en 1997, *VIP Reference* (*Da*

³⁴ Carnegie Endowment for International Peace, The Brookings Institution Press, 2003.

Cankao) et *Tunnel (Suidao)* sont les pionniers du spamming, qui consiste à noyer les boîtes mails d'internautes chinois et même d'instances officielles gouvernementales sous des milliers de copies de bulletins revendicatifs, d'informations non censurées ou autres et ce à partir d'adresses e-mail anonymes basées aux États-Unis. Selon une étude de la Rand Corporation de Michael S. Chase et James C. Mulvenon, intitulée « You've Got Dissent! Chinese Dissident Use of the Internet and Beijing's Counter-Strategies »³⁵, la cyberdissidence chinoise aura de plus en plus recours au spamming car le système de contrôle et de censure de la Chine continentale ne peut contrer ce type d'attaque. **D'autre part, l'utilisation de la technologie peer-to-peer (P2P), qui permet notamment d'échanger des fichiers, fera certainement partie des futurs outils de la cyberdissidence.** Certaines technologies P2P présentent en plus l'avantage de préserver un degré élevé d'anonymat.

En fin de compte, on peut considérer que dans le combat virtuel qui oppose la dissidence aux autorités chinoises, tout l'enjeu consiste à maîtriser mieux que son adversaire les technologies de l'Internet.

1.3 – L'impact de l'Internet sur le pouvoir central

1.3.1 – L'Internet comme outil de modernisation économique

Les dirigeants chinois ont choisi d'adopter l'Internet car ils y voient une composante essentielle du processus global de modernisation économique de la Chine et du maintien de sa compétitivité sur la scène internationale. En effet, le pouvoir central a pris conscience de la nécessité pour la Chine de s'intégrer à l'infrastructure mondiale de l'information et s'est engagé dans un vaste processus de modernisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) et d'informatisation (*xinxihua*) du pays. L'ex-numéro un Jiang Zemin a beaucoup œuvré dans ce sens. Lors d'un discours prononcé en mars 2000, celui-ci a encouragé le Parti Communiste Chinois (PCC) à adopter sans hésitation l'Internet et à en faire l'un des fers de lance de l'économie chinoise³⁶. De même, lors de son discours prononcé à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du « World Computer Congress » le 21 août 2000 à Pékin, il n'a pas manqué de souligner à nouveau la nécessité d'exploiter toutes les possibilités offertes par l'Internet³⁷. Il est intéressant de noter que le fils aîné de Jiang Zemin, Jiang Mianheng, est fortement impliqué dans le secteur des télécommunications en Chine. Surnommé « le roi des technologies de l'information », Jiang Mianheng a acquis des parts de capital dans les sociétés clés du secteur des NTIC à Shanghai via son fonds d'investissement Shanghai Alliance Investment Ltd. Selon les experts du secteur, le fils Jiang contrôle les franchises sur les câbles haut débit de la ville ainsi que plusieurs sociétés de première classe dédiées à l'Internet (MSN China, Grace Semiconductor Manufacturing Corp...). De retour des États-Unis en 1992, où il a passé 18 mois dans la Silicon Valley chez Hewlett-Packard, Jiang Mianheng a élaboré une véritable stratégie de développement des NTIC en Chine. En 1999, il est parvenu à convaincre le cercle de décideurs de son père de mettre sur pied une société destinée à recueillir des fonds pour

³⁵ Rand National Security Research Division, 2003.

³⁶ Source : William Foster, Seymour E. Goodman, « The Diffusion of the Internet in China », Center for International Security and Cooperation, Stanford University, November 2000.

³⁷ Source : « The Internet Timeline of China », Part I, China Internet Network Information Center (CNNIC).

la construction d'un réseau de communication Internet rapide dans le pays. La société en question n'est autre que China Netcom, actuel numéro deux du secteur des télécommunications en Chine, avec un chiffre d'affaires de 87,23 milliards de yuans (2005) et près de 139 000 employés (2006)³⁸. Jiang Mianheng est par ailleurs vice-président de l'Académie des Sciences de Chine et président de l'Académie des Sciences de Shanghai³⁹.

L'actuel numéro un, Hu Jintao, n'est pas en reste et poursuit activement la politique de développement des NTIC, et en particulier de l'Internet, initiée par ses prédécesseurs, tout en renforçant le contrôle et la censure exercée sur la Toile⁴⁰. Le gouvernement Hu doit désormais faire face à trois grands défis : réduire la fracture numérique, coordonner et rationaliser le travail des diverses instances officielles chargées de la gestion de l'Internet, s'adapter aux normes internationales en vigueur dans le secteur des NTIC. Récemment, le bureau général du Comité central du Parti communiste chinois et le bureau général du Conseil des Affaires d'État ont rendu public leur « Stratégie pour le développement de l'informatisation 2006-2020 ». Les objectifs principaux de ce nouveau plan d'informatisation sont les suivants : renforcer le processus d'informatisation du pays en tant que levier de modernisation économique, développer le secteur des NTIC en mettant l'accent sur la R&D, mettre en place des infrastructures adéquates sur tout le territoire, généraliser l'utilisation de l'Internet, optimiser l'architecture de « l'administration en ligne » et accroître l'offre de services publics sur l'Internet⁴¹.

Aujourd'hui, les résultats de la politique de développement de l'Internet voulue par les dirigeants chinois sont déjà visibles : les infrastructures ne cessent de s'améliorer, un certain nombre de sociétés chinoises dédiées à l'Internet sont cotées sur les places boursières américaines⁴², les investisseurs étrangers sont de plus en plus présents dans le secteur chinois des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)⁴³. Le pouvoir central continue à l'heure actuelle d'assurer la fonction de catalyseur du développement de l'Internet dans le pays. A ce titre, la Chine connaît dans ce secteur une des croissances les plus rapides dans le monde. A l'évidence, le pouvoir central estime que tant qu'il parvient à contenter les masses sur le plan social et économique, il se trouve plus ou moins à l'abri d'une potentielle déstabilisation politique.

1.3.2 – La mise en place d'un e-gouvernement

Au début des années 1990, le gouvernement central et le ministère des Industries de l'Électronique ont défini une stratégie globale de développement d'une économie de l'information (*knowledge economy*), qui devait reposer sur une série de « **Golden**

³⁸ Pour plus d'informations sur le parcours et le personnage de Jiang Mianheng, voir : « Digital Prince of China », *The Industry Standard*, 12 mars 2001 ; « Shanghai's King of IT », *Asiaweek*, volume 27, n° 5, février 2001 ; <http://www.businessweek.com>, « A Bush In Hand Is Worth... A Lot: The President's brother is working for a chipmaker with powerful ties to Beijing », 15 décembre 2003.

³⁹ Poste auquel il a été nommé en août 2005. Source : <http://www.questionchine.net>

⁴⁰ La question du contrôle et de la censure de l'Internet fait l'objet d'un chapitre à part entière dans notre étude.

⁴¹ Source : <http://www.china.org.cn> (China Internet Information Center), 12 mai 2006.

⁴² Exemples : Baidu.com, Sohu.com, Netease.com, Tom online.

⁴³ Même s'ils ne peuvent espérer jouer un rôle dans ce secteur qu'à la condition de respecter à la lettre la réglementation et les règles du jeu définies par les autorités. Voir *infra*, 3^{ème} partie de notre étude.

Projects ». L'objectif était le suivant : construire un réseau national d'information destiné à favoriser le processus de modernisation économique du pays, développer les technologies de l'information et de la communication, unifier le pays en reliant le centre aux provinces et en permettant au pouvoir central de mieux interagir avec les différentes instances officielles.

Ce vaste programme comportait quatre phases de développement. La première phase a commencé en 1993 et comportait quatre projets : le « *Golden Bridge* » (*Jin Qiao*) c'est-à-dire la construction d'un réseau public et d'une interface internationale capable de transmettre les informations ; le « *Golden Customs* » (*Jin Guan*), c'est-à-dire la mise en place d'un réseau capable de gérer dans des bases de données les transactions liées au commerce extérieur ; le « *Golden Card* » (*Jin Ka*), un système de transactions électroniques et le « *Golden Sea* » (*Jin Hai*), un système d'information pour relier les cadres du gouvernement aux divers organismes et institutions placés sous la direction du Parti. La deuxième phase consistait à appliquer le système des réseaux d'information dans le domaine des réformes économiques via le « *Golden Macro* » (*Jin Hong*) et le « *Golden Tax* », des réseaux de bases de données destinés à relier les centres financiers chinois. Le « *Golden Intelligence* » (*Jin Zhi*) concernait quant à lui le domaine de l'éducation. La troisième phase devait permettre d'introduire les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans différents secteurs économiques : « *Golden Enterprise* » (*Jin Qi*), « *Golden Agriculture* » (*Jin Nong*), « *Golden Health* » (*Jin Wei*), « *Golden Information* » (*Jin Xi*), « *Golden Housing* » (*Jin Jia*). Le « *Golden Cellular* » (*Jin Feng*) et le « *Golden Switch* » (*Jin Kai*) font partie de la dernière phase des projets « *Golden* » et sont destinés respectivement à la définition d'une stratégie de coordination des fabricants d'équipement de communications mobiles et à la mise en place d'un programme pour la construction d'une industrie nationale de fabrication d'autocommutateurs numériques⁴⁴.

Après avoir posé les fondations d'une économie de l'information sur la base des « *Golden Projects* », le gouvernement chinois a inauguré une deuxième grande étape qui repose sur trois projets : « **le Gouvernement en ligne** », « **l'Entreprise en ligne** » et « **la Famille en ligne** ». Le projet de « Gouvernement en ligne » consiste à encourager les instances gouvernementales de tous les échelons à utiliser les technologies de l'information et de la communication afin de diffuser les informations auprès de la population chinoise. Le projet de « l'Entreprise en ligne » vise à pousser les entreprises chinoises à se servir des facilités offertes par l'Internet tout en améliorant le degré de transparence de leurs opérations. Le projet de « Famille en ligne » consiste quant à lui à encourager la population chinoise à se connecter.

Initié de manière officielle le 22 janvier 1999 par China Telecom et le Centre d'Information économique de la Commission d'État à l'Économie et au Commerce, le projet de « Gouvernement en ligne » est le premier des « *E-projects* » à être lancé. Les objectifs officiels à atteindre sont les suivants : obtenir une meilleure coordination des instances gouvernementales, à la fois de manière horizontale (entre les différents ministères) et de manière verticale (entre le centre et la périphérie), faire la démonstration de la volonté d'engagement de la Chine dans une économie de l'information, pallier les lourdeurs de la machine administrative chinoise en optimisant la diffusion et la gestion

⁴⁴ Pour une description détaillée des 14 « Golden Projects » de la Chine, voir : Peter Lovelock & John Ure, « E-Government in China », in Junhua Zhang & Marin Woesler (dir.), *China's Digital Dream: the Impact of the Internet on Chinese Society*, The University Press Bochum, 2002.

de l'information, mieux informer la population chinoise. Selon le schéma initial, le projet de « Gouvernement en ligne » devait suivre trois phases bien distinctes : premièrement, la mise en place d'infrastructures adéquates, deuxièmement le partage de l'information entre le pouvoir central et la population chinoise et enfin un gouvernement « sans papier ». Ce projet est plutôt une réussite puisque, fin 2000, 80 % des instances gouvernementales de tous les échelons avaient mis en place leur site web. Certes, bon nombre d'entre eux étaient loin d'être mis à jour régulièrement ou bien connaissaient des problèmes techniques récurrents. Une lourde tâche consiste d'autre part à proposer une interface en anglais pour le plus grand nombre de sites web institutionnels et ce afin de fournir à la Chine une véritable vitrine virtuelle sur le monde.

Aujourd'hui, les sites web et portails des instances gouvernementales chinoises ont dépassé le cap de l'apport pur et simple d'informations sur leurs activités respectives pour proposer de multiples services administratifs en ligne et pour devenir de véritables plates-formes d'échange et de dialogue avec les citoyens chinois. Par exemple, une enquête en ligne a été lancée conjointement par l'Institut de recherche sur le développement des villes internationales, Xinhua Net et www.ccgov.org.cn (le service de communication du gouvernement central) dans le but d'évaluer et d'étudier la qualité de vie des 287 villes chinoises. Les citoyens chinois sont invités à répondre à un certain nombre de questions sur une durée d'un mois (10 juillet-10 août 2006). Les données recueillies et analysées figureront dans le « Rapport 2006 sur la qualité de vie urbaine en Chine »⁴⁵. Même la police chinoise s'invite sur le web autrement que par le biais du contrôle et de la censure puisqu'elle vient de mettre en ligne son premier blog, qui fait d'ailleurs fureur auprès des internautes⁴⁶. A Shanghai, l'état civil est consultable sur l'Internet depuis 2005 grâce à un vaste projet de création de « cyberarchives » de la ville dont l'ensemble des données sera disponible en 2010⁴⁷. Sur le portail de la municipalité de Pékin, les internautes peuvent donner leurs avis et commentaire sur les services administratifs de la ville. Entre 2003 et 2005, plus de 140 000 internautes se sont exprimés sur les questions d'efficacité, de transparence et de respect des lois dans les administrations pékinoises⁴⁸.

Depuis 1999, des sommes considérables ont été allouées chaque année à ce vaste projet de « Gouvernement en ligne », qui constitue l'un des chantiers majeurs d'un régime désireux d'entrer de plain-pied dans l'ère de la modernité. En 2004, plus de 5 milliards de dollars ont été investis dans des projets liés à l'« Administration en ligne », ce qui représente 10 % du total des investissements dans le secteur des technologies de l'information⁴⁹.

1.3.3 – L'Internet au service des intérêts du pouvoir central

Il semble toutefois que les efforts du pouvoir central et des pouvoirs locaux en matière de développement d'un « e-gouvernement » ne trouvent que peu d'écho auprès des internautes chinois. D'après l'étude réalisée en 2005 par l'Académie des Sciences Sociales dans cinq villes chinoises, qui concentrent un très grand nombre d'internautes, seuls

⁴⁵ Source : <http://www.china.org.cn> (China Internet Information Center).

⁴⁶ Source : <http://fr.news.yahoo.com/16062006/290/la-police-chinoise-fait-un-carton-sur-le-net.html>

⁴⁷ Source : <http://www.china.org.cn> (China Internet Information Center).

⁴⁸ Source : <http://www.china.org.cn> (China Internet Information Center).

⁴⁹ Source : <http://www.ccidnet.com> (China Market Information Center).

3,5 % des internautes consultent fréquemment des sites institutionnels. 52 % des internautes n'en ont jamais consulté, 34,2 % rarement et 9,5 % de manière occasionnelle⁵⁰.

Est-ce à dire que la stratégie du pouvoir est un échec pour ce qui est de l'interactivité avec le citoyen connecté ?

La mise en place d'un « e-gouvernement » fait clairement partie d'une stratégie proactive de gestion de l'Internet au même titre que l'utilisation de l'Internet comme support de la propagande officielle, comme moyen de lutte contre la corruption et plus généralement comme moyen d'interaction avec le citoyen chinois. En fin de compte, l'Internet doit pouvoir servir les intérêts du régime tout comme le font l'ensemble des médias en Chine. L'Internet est ainsi devenu un vecteur de la propagande. Un certain nombre de sites web officiels ont été mis en place afin de diffuser la vision des autorités sur des questions nationales et internationales et surtout pour justifier les choix politiques, économiques et stratégiques de la Chine⁵¹. Les sites web du *Quotidien du Peuple* et de l'agence de presse Xinhua jouent à cet égard un rôle de premier ordre. De leur côté, les décideurs chinois consultent régulièrement les forums mis en place sur un certain nombre de portails officiels non seulement pour obtenir un *feedback* sur les politiques qu'ils mettent en place mais aussi pour se rendre compte des préoccupations des Chinois. A moins que ce ne soit pour repérer des voix dissidentes. Ce qui ne serait pas contradictoire avec l'utilisation de l'Internet comme outil de surveillance politique⁵². Avant une conférence de presse à l'occasion d'une session de l'Assemblée nationale populaire en mars 2005, le Premier ministre Wen Jiabao a consulté le site web de l'agence Xinhua (<http://www.xinhua.org>) afin de lire les questions que les Chinois souhaitaient lui poser⁵³. En décembre 2003, le ministre des Affaires étrangères, Li Zhaoxing, était le premier haut fonctionnaire à accepter de « chatter » avec les internautes. Le pouvoir central cherche en outre à solliciter la participation du citoyen chinois connecté à la mise en application de certaines politiques officielles, notamment la lutte contre la corruption des cadres du Parti. Le service très populaire de messagerie instantanée Tencent QQ fait désormais partie du dispositif. Une notification a été envoyée aux utilisateurs leur proposant de relayer toute information qu'ils pourraient avoir entendue concernant la corruption de cadres du Parti. Les internautes peuvent transmettre les informations au numéro de messagerie suivant : QQ 544866364⁵⁴. Autre fait intéressant, la Commission des services d'information sur l'Internet de l'Internet Society of China (*Zhongguo hulianwang xiehui*)⁵⁵ a mis en place le 10 juin 2004 un Centre de reporting des informations illégales sur l'Internet⁵⁶. Tout internaute peut dénoncer des contenus illicites qui, s'ils sont attestés, feront l'objet d'une procédure d'enquête de la part du Bureau de la Sécurité publique. Il est indiqué que les contenus

⁵⁰ Guo Liang (dir.), « Surveying Internet Usage and Impact in Five Chinese Cities », Research Center for Social Development, Chinese Academy of Social Sciences, novembre 2005.

⁵¹ Par exemple plusieurs sites d'information sur le Tibet ont été mis en place afin de justifier la politique du pouvoir central dans cette région (<http://www.tibetinfo.com.cn>, <http://www.tibetology.com.cn>).

⁵² Voir la suite de notre étude.

⁵³ Source : <http://www.china.org.cn> (China Internet Information Center).

⁵⁴ Source : *Quotidien du Peuple en ligne (Renmin Ribao)*, 30 mai 2006.

⁵⁵ Organisme qui fédère des instituts de recherche, des fournisseurs d'accès, des fabricants de matériels Internet et autres et qui est placé directement sous la tutelle du ministère des Industries de l'Information.

⁵⁶ Url : <http://net.china.com.cn/chinese/index.htm>

illicites recherchés sont les suivants : obscénité et pornographie, violence, activités criminelles, terrorisme, incitation à la haine raciale, violation des droits d'autrui et de l'image d'autrui, violation des droits de propriété intellectuelle. Il est précisé d'autre part que les droits du dénonciateur seront protégés. Il est à noter que le travail du Centre de reporting des informations illégales sur l'Internet s'inscrit dans la volonté de création d'un cyberspace « sain » selon les critères établis par le pouvoir central⁵⁷.

Ces deux appels à contribution des internautes chinois sont tout à fait intéressants car ils illustrent encore une fois la manière dont le gouvernement central utilise l'Internet pour servir ses intérêts.

L'Internet en Chine joue en fait le rôle d'une voie de communication à double sens, l'idée étant de créer une sorte de « cyberspace de dialogue » entre le pouvoir central et la population. Dans les années maoïstes, le contrôle de l'information s'effectuait de manière verticale, du pouvoir central vers les masses, avec pour objectif d'imposer une idéologie. Aujourd'hui, via l'Internet, c'est une sorte d'espace politique interactif qui se met en place. Mais le régime se doit de définir les limites de ce lieu virtuel d'échange et d'en préciser les règles du jeu. Selon l'étude de l'Académie des Sciences sociales⁵⁸, plus de la moitié des personnes interrogées estiment que le pouvoir central peut mieux servir les citoyens en ayant une visibilité sur le Net et que les citoyens bénéficient d'une plus grande marge de manœuvre pour critiquer le service public. Près de 63 % des personnes interrogées estiment que l'Internet permet aux citoyens chinois d'avoir une meilleure connaissance des affaires politiques du pays. Par contre, moins de la moitié des personnes interrogées sont d'accord avec l'idée selon laquelle l'Internet leur apporterait plus de pouvoir politique. L'étude en question en conclut que les internautes attendent surtout de l'Internet qu'il leur fournisse un canal de communication sur des sujets politiques⁵⁹.

⁵⁷ La « purification » (*jinhua*) du cyberspace fait partie de la rhétorique officielle et concerne également la cyberdissidence (voir la suite de notre étude). A noter, l'organisation d'une exposition sur la culture de l'Internet en octobre 2006 à Pékin (la quatrième du genre), destinée à promouvoir le rôle du gouvernement dans la mise en place d'un cyberspace « sain ». Source : <http://www.xinhua.org>

⁵⁸ Guo Liang (dir.), « Surveying Internet Usage and Impact in Five Chinese Cities », op. cit..

⁵⁹ A noter, l'Académie des Sciences Sociales fait partie des instituts de recherche qui conseillent le pouvoir central en matière de contrôle et de censure de l'Internet. Cf. *infra*.

2 – La tentation de l’État omniscient et omniprésent : du contrôle de l’Internet à l’Internet comme outil de contrôle

2.1 – Le contrôle de l’Internet dans le sillage du contrôle des médias

Dans le cadre d’un régime autoritaire comme celui de la Chine, la logique veut qu’un contrôle strict s’exerce sur les médias. Celui-ci repose sur le principe du monopole de l’État-Parti sur l’ensemble de la presse écrite, de la radio et de la télévision et s’appuie sur la censure des médias à différents niveaux (Agence Xinhua, Départements de la Publicité⁶⁰...) ainsi que sur l’autocensure des rédacteurs en chefs, journalistes et éditeurs. Traditionnellement subventionnés par le pouvoir central, les médias sont aujourd’hui largement déficitaires du fait de la réduction du soutien financier gouvernemental. Cet état de fait les oblige à recourir à un autofinancement via la publicité en abordant des sujets suffisamment attractifs et intéressants pour le public. La presse chinoise a été particulièrement affectée par ces coupes budgétaires puisque depuis 2003 le gouvernement central ne subventionne plus les journaux et les magazines. Ceci explique qu’aujourd’hui un certain nombre de journaux chinois ne se contentent plus d’être la « voix du Parti » et se montrent beaucoup plus audacieux en révélant des scandales, en menant des enquêtes chocs ou en abordant des sujets sensibles.

Malgré le contrôle omniprésent et la censure écrasante qui s’exercent sur la Toile, un certain nombre de journalistes chinois n’hésitent pas à publier des informations ou à émettre des commentaires sur des blogs ou des sites web personnels. En général, ce qu’ils ne peuvent écrire dans les journaux pour lesquels ils travaillent, ils le publient en ligne. Des cas de journalistes arrêtés ou condamnés à des peines d’emprisonnement pour avoir « divulgué des secrets d’État », coopéré avec les médias étrangers ou encore abordé des sujets trop sensibles sont régulièrement rapportés par Reporters Sans Frontières. Par exemple, le 11 août 2006, Zan Aizong, a été arrêté par la police de Hangzhou, après la publication sur Internet d’informations sur la répression de chrétiens. Le journal local pour lequel Zan Aizong travaillait, le *Haiyang Bao*, l’a en outre licencié⁶¹.

La présence d’un certain nombre de journalistes sur la Toile ne peut qu’encourager les autorités à renforcer le contrôle et la censure de l’Internet. **Celui-ci est devenu un véritable outil de communication et de diffusion de l’information au même titre que les médias traditionnels, avec cependant une différence notable : sur l’Internet, on cherche l’information que l’on désire trouver, alors qu’avec les autres médias on reçoit l’information que l’on veut bien nous donner. L’Internet présente en outre l’avantage de la rapidité et de l’instantanéité, ce qui lui confère d’une certaine manière un ascendant sur ses prédécesseurs.**

Fait intéressant, le 7 février 2006, un petit groupe d’anciens fonctionnaires et membres du Parti a publié une lettre ouverte au gouvernement central, lui reprochant sa politique intransigeante de contrôle et de censure de l’information suite à la fermeture du journal d’investigation *Bingdian (Freezing Point)*, le supplément du *China Youth Daily*. Les

⁶⁰ Anciennement, le Département de la Propagande.

⁶¹ Source : Reporters Sans Frontières, <http://www.rsf.org>

signataires de la lettre de protestation sont entre autres : Li Rui, ancien secrétaire de Mao Zedong ; Hu Jiwei, ancien éditeur du *Quotidien du Peuple* ; Zhu Houze, ancien chef de la propagande⁶². Cette réaction est d'autant plus intéressante qu'elle provient d'anciens caciques du Parti communiste chinois. Elle nous montre que le régime en place est loin de s'exprimer d'une seule voix, que les luttes de clans et de factions sont toujours d'actualité et surtout que la question du contrôle de l'information en Chine est devenue prioritaire dans le contexte du développement de l'Internet et de la diversification des médias en Chine.

2.2 – La gouvernance de l'Internet en Chine

2.2.1 – Les acteurs du contrôle et de la censure de l'Internet⁶³

La gouvernance de l'Internet en Chine repose sur plusieurs instances officielles et sur plusieurs échelons administratifs, ce qui rend la tâche du contrôle du cyberspace chinois d'autant plus compliquée. En fait, l'histoire de l'Internet en Chine a dès le départ été marquée par des luttes de pouvoir entre différents ministères et organes étatiques. La rivalité qui a opposé le ministère des Industries de l'Électronique et le ministère de la Poste et des Télécommunications n'a pas été complètement effacée par la fusion des deux entités au sein du nouveau ministère des Industries de l'Information en 1998. Cette lutte originelle pour la supervision de l'Internet en Chine trouve aujourd'hui son prolongement dans l'affrontement de camps rivaux au sein de ce nouveau ministère. Même si ce dernier demeure l'instance privilégiée en matière décisionnelle, au moins une vingtaine d'instances gouvernementales se partagent des prérogatives dans le domaine de l'Internet⁶⁴. En outre, une grande partie de la prise de décision afférant à l'Internet s'effectue également au niveau des provinces et des municipalités locales. Tous ces acteurs, auxquels il convient d'ajouter le secteur privé, cherchent non seulement à tirer leur épingle du jeu mais aussi à profiter des opportunités économiques offertes par le marché potentiellement gigantesque de l'Internet. A l'heure actuelle, le défi pour le pouvoir central consiste à pallier les lourdeurs administratives et le manque de communication entre ces différents acteurs afin de coordonner et de rationaliser le travail de chacun.

L'histoire de la gouvernance de l'Internet en Chine peut se diviser en trois grandes phases : une première phase de lutte de pouvoir et de rivalités entre différents organes étatiques pour la supervision de l'Internet, qui correspond aux prémices de l'Internet, c'est-à-dire avant 1994 ; une deuxième phase qui commence avec la mise en place d'une Conférence nationale conjointe sur l'informatisation économique de l'État en 1994 ; une troisième phase qui correspond à la naissance du ministère des Industries de l'Information en 1998. La première phase se caractérisait par une gestion fragmentée et erratique de l'Internet naissant en Chine. Les diverses entités parties au développement de l'Internet étaient alors incapables de s'entendre pour travailler ensemble. Face à ce constat, le Conseil des Affaires d'État décida de créer la Conférence nationale conjointe

⁶² Source : « *Party Elders Attack China Censors* », BBC News, 14 février 2006.

⁶³ Sources : William Foster, Seymour E. Goodman, « *The Diffusion of the Internet in China* », Center for International Security and Cooperation, Stanford University, novembre 2000 ; Lokman Tsui, « *Internet in China, Big Mama is Watching You, Internet Control and the Chinese Government* », University of Leiden, Juillet 2001.

⁶⁴ Voir liste en annexe.

sur l'informatisation économique de l'État en 1994, rebaptisée Comité directeur sur l'infrastructure nationale de l'information en 1996. Celui-ci avait pour mission de définir la politique générale de la Chine concernant l'Internet et devait assumer entre autres les responsabilités suivantes : définition des normes et réglementations, formulation et mise en application de la stratégie de développement de l'Internet, coordination des projets interministériels. Étant donné que ce Comité directeur était composé de fonctionnaires issus de différents ministères et organes étatiques, les prises de décision s'avéraient tout aussi difficiles. Il a fallu attendre 1998 et la création du ministère des Industries de l'Information pour que la Chine se dote enfin d'un organe fédérateur digne de ce nom. Celui-ci joue principalement le rôle de décideur et de régulateur dans le domaine global des technologies de l'information et de la communication. De nombreux autres ministères et organes étatiques contribuent à la gestion de l'Internet en Chine, notamment le ministère de la Sécurité publique (protection des « secrets d'État »), le ministère de la Sécurité d'État (cryptage), le Bureau de l'Information du Conseil des Affaires d'État (politique des contenus Internet), le Département de la Publicité (influence des médias occidentaux et rôle de l'Internet en tant que média)⁶⁵. A noter qu'un certain nombre d'instituts de recherche fournissent des informations et prodiguent des conseils au gouvernement central en matière de contrôle de l'information sur l'Internet : l'Académie des Sciences Sociales, l'Institut de Recherche Stratégique, l'Institut des Relations Internationales Contemporaines, l'Institut de l'Information, l'Institut d'Études Internationales, auxquels viennent s'ajouter des universités (Fudan, Qinghua).

2.2.2 – Le contrôle de l'Internet dans le cadre de la surveillance de la population

Du point de vue officiel, la Chine n'est pas en passe de faire de l'Internet un outil de surveillance politique de la population. Les autorités chinoises affirment que la pratique de la censure de l'Internet existe dans d'autres pays, y compris les pays occidentaux, et qu'elle vise avant tout les sites subversifs, pornographiques, ou violents. Lors d'une conférence de presse qui s'est tenue le 1^{er} juin 2006, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Liu Jianchao, a déclaré que les internautes chinois pouvaient accéder à toute l'information qu'ils désiraient⁶⁶. Sur ce point, il est clair que la censure de l'Internet est une pratique qui a cours dans la plupart des pays. D'ailleurs, la Chine s'inspire des systèmes de contrôle de l'Internet en vigueur dans d'autres pays pour forger sa propre législation en la matière⁶⁷. Il est intéressant de noter que le modèle chinois de l'Internet s'est inspiré à l'origine de celui de Singapour⁶⁸.

Mais la Chine se distingue par sa volonté d'intégrer l'Internet dans une nouvelle architecture globale de surveillance électronique, connue sous le nom de « Bouclier d'or » ou « Golden Shield » (*jin dun*), un projet en cours de réalisation depuis plusieurs années et initié par le ministère de la Sécurité publique. Celui-ci a présenté son vaste projet lors du salon Security China 2000 qui s'est tenu à Pékin en

⁶⁵ Pour une description de la mission des entités parties prenantes à la gestion de l'Internet en Chine, voir en annexe.

⁶⁶ Source : *Le Quotidien du Peuple*, 2 juin 2006.

⁶⁷ Christopher R. Hugues indique que la Chine s'est même inspirée du Royaume-Uni pour mettre en place une législation obligeant les fournisseurs d'accès à conserver pendant six mois la trace des contenus et des utilisateurs qui passent par les réseaux. Voir Christopher R. Hugues, « Pourquoi Internet ne démocratisera pas la Chine », *Critique internationale* n° 15, avril 2002.

⁶⁸ Voir *infra*, troisième partie de notre étude.

novembre 2000. Le salon, organisé par la société Adsale Exhibition Services Ltd. de Hong Kong, était le deuxième événement de ce genre commandité par le ministère de la Sécurité publique. Il a attiré environ 300 entreprises de plus de 16 pays ainsi que 24 500 visiteurs de plus de 26 provinces chinoises. La Commission sur la gestion de la sécurité publique du Comité central du Parti communiste chinois, responsable de l'appareil de sécurité de l'État dans son ensemble, du contrôle des travailleurs itinérants et des campagnes anticriminalité jusqu'à la surveillance des activités des dissidents, faisait également partie des organisateurs. Le projet du « Bouclier d'or » s'inscrit dans une volonté de renforcement du contrôle policier central. Il s'agit de construire un réseau de surveillance numérique à l'échelle de la nation, permettant de relier les agences de sécurité locales, régionales et nationales dans un circuit de surveillance globale afin d'améliorer le temps de réponse de la police. L'objectif final est d'intégrer une gigantesque base de données en ligne à un réseau de surveillance globale fondé sur la reconnaissance de la parole et des visages, la télévision en circuit fermé, les cartes intelligentes, les dossiers de crédit et les technologies de surveillance de l'Internet. Selon Greg Walton, auteur d'une étude très complète sur le « Bouclier d'or »⁶⁹, ce système de télésurveillance globale fonctionnera à partir de bases de données avec accès immédiat aux informations sur chaque citoyen. Ceci n'est pas sans rappeler le *dang'an*, dossier personnel renfermant des renseignements en matière de travail, de qualifications, d'ancienneté, d'adhésion au Parti communiste, d'observation de la politique de l'enfant unique, etc. que les autorités chinoises ont toujours maintenu. La base de données nationale compilée par le ministère de la Sécurité publique contient les renseignements personnels et les numéros d'identification de chaque personne. Ces informations sont numérisées et intégrées dans une micropuce, destinée à devenir la nouvelle carte d'identité du citoyen chinois. La Chine a commencé il y a peu à remplacer les cartes d'identité traditionnelles par ces cartes d'identité intelligentes. En 2004, il était prévu de fournir 556 millions de nouvelles cartes d'identité⁷⁰. A terme, chaque Chinois possédera sa carte d'identité intelligente avec son *dang'an*. Comme le dit Greg Walton, le réseau de surveillance Bouclier d'or de Pékin doit « voir », « entendre » et « penser ». Vers un « *Big Brother* » chinois ? A noter que les matériels et la technologie nécessaires au déploiement du « Bouclier d'or » sont pour l'instant largement fournis par les constructeurs occidentaux, en particulier nord-américains (le canadien Nortel Networks, l'américain Cisco Systems). Certaines technologies sont développées conjointement par des entreprises étrangères et des centres de recherche chinois mais la plupart du temps il s'agit de simples transferts de technologie. Greg Walton indique d'ailleurs que la Chine pourrait devenir dans les dix prochaines années le deuxième marché de la sécurité au monde derrière les États-Unis.

A l'évidence, le gouvernement chinois consacre des sommes considérables non seulement à l'informatisation du pays mais encore à la construction de son « Bouclier d'or » et à la mise en place de son architecture de contrôle et de censure. Ceci contribue d'autant plus à faire du secteur des nouvelles technologies de l'information en Chine un marché des plus lucratifs à l'heure actuelle.

⁶⁹ Greg Walton, « Le Bouclier d'or de la Chine : les entreprises et le développement de la technologie de surveillance en Chine », *Droits et Démocratie*, 2001.

⁷⁰ Source : *Le Quotidien du Peuple*, 23 octobre 2003.

2.3 – La mise en œuvre du contrôle et de la censure de l'Internet

2.3.1 – Les méthodes traditionnelles de contrôle et de censure⁷¹

Étant donné qu'aux yeux du pouvoir central chaque internaute reste un dissident en puissance, il est nécessaire de « purifier » (*jinghua*) le cyberspace selon la phraséologie officielle. Pour ce faire, la Chine a mis en place un système de contrôle et de censure de l'Internet réputé comme étant le plus sophistiqué au monde. Ce système de surveillance de l'Internet se distingue avant tout par des mécanismes multiples et dynamiques en constante évolution, qui reposent sur des méthodes traditionnelles et techniques.

La première méthode s'appuie sur un ensemble de lois et de réglementations visant à définir précisément le cadre de régulation de l'Internet, fixant des mesures de rétorsion et définissant des sanctions assez lourdes à l'encontre des contrevenants.

La législation relative à l'Internet en Chine concerne les fournisseurs de service Internet, les fournisseurs de contenu, les cybercafés et les utilisateurs de l'Internet. D'une manière générale, chaque acteur finit par être connu des autorités, que ce soit de manière directe ou indirecte. Par exemple, après avoir obtenu un permis d'activité⁷², les cybercafés ont l'obligation d'installer des logiciels qui bloquent les contenus pornographiques et subversifs, de consigner un certain nombre de données sur leurs visiteurs (nom, âge, temps de connexion, etc.) et surtout de garder en mémoire les pages visitées par les internautes. Si un internaute a consulté une page bloquée, le gérant du cybercafé doit immédiatement en informer le ministère de la Sécurité publique. L'activité des cybercafés est strictement encadrée par la loi. Ils ont l'obligation de s'installer à une distance égale à au moins 200 mètres des écoles maternelles et primaires et des zones résidentielles. L'accès aux cybercafés est strictement interdit aux mineurs. Régulièrement, les autorités ferment en masse des milliers de cybercafés clandestins ou semi-clandestins opérant de manière illégale. Les descentes dans les cybercafés font partie du travail de routine de la police du Net, qui examine minutieusement les disques durs des postes des cybercafés. Le gouvernement central a resserré l'étau suite à l'incendie du cybercafé *Lanjisu* à Pékin en juin 2002 qui avait coûté la vie à 24 personnes⁷³. Cet incident avait conduit à la fermeture par les autorités pékinoises de tous les cybercafés de la ville. Sur les 2 400 cybercafés que comptait la ville, seuls 200 seraient autorisés à rouvrir. Dans la foulée, ils se verraient dans l'obligation d'installer les fameux logiciels de surveillance. Pour cette raison, de nombreux internautes avaient déclaré à l'époque que l'incendie du cybercafé *Lanjisu* n'était qu'un prétexte à l'exercice d'un contrôle toujours plus strict. Les fournisseurs d'accès Internet quant à eux doivent obtenir une licence auprès du ministère des Industries de l'Information et ont l'obligation d'enregistrer chaque numéro de compte client, le numéro de téléphone, l'adresse IP du client ainsi que les sites visités et le temps de connexion. Les fournisseurs de contenu Internet ont eux l'obligation d'enregistrer tous les contenus ainsi que leur date de publication en ligne. Les informations récoltées par les fournisseurs d'accès, les fournisseurs de contenu et les cybercafés doivent être conservées pendant 60 jours. L'ouverture d'un site web nécessite obligatoirement de s'enregistrer auprès des autorités compétentes. A

⁷¹ Sources : ministère des Industries de l'Information, <http://www.mii.gov.cn> ; William Foster, Seymour E. Goodman, « The Diffusion of the Internet in China », op. cit.

⁷² Les démarches administratives nécessaires à l'obtention d'une autorisation pour les cybercafés sont longues et fastidieuses.

⁷³ Source: « Two Boys Held for Beijing Cybercafe Fire », BBC News, 19 juin 2002.

ce sujet, la législation chinoise distingue les services d'information sur Internet commerciaux et non commerciaux. Les premiers doivent obtenir un permis officiel, les seconds ont seulement l'obligation de se faire connaître des bureaux gouvernementaux. Quant à l'internaute, celui-ci doit s'enregistrer auprès du bureau de police local dans les 30 jours qui suivent sa souscription à un forfait Internet.

Il est intéressant de noter la particularité du système de contrôle chinois, qui conduit *de facto* à **un processus d'autocensure de tous les acteurs liés à l'Internet**. En fait, la législation est telle que chaque acteur, qu'il soit fournisseur d'accès, fournisseur de contenu ou simple utilisateur, doit au final assumer une part de responsabilité par rapport à ce qui est diffusé sur la Toile. Dans le cas des fournisseurs d'accès et de contenu Internet, la législation précise qu'ils peuvent être tenus pour responsables si un internaute utilise leurs services à des fins jugées illégales. C'est bien pour cette raison que les fournisseurs d'accès et de contenu tendent à mettre en place leurs propres systèmes de contrôle et de censure. Cette méthode est redoutablement efficace car elle permet au pouvoir central de « décentraliser » le contrôle et la censure, tout en faisant planer la menace de sanctions. A ce titre, chaque arrestation d'un « cybercriminel » ne manque pas d'être abondamment relayée par les médias chinois, ce qui contribue à alimenter le phénomène de crainte de la sanction entretenue par les autorités.

La législation chinoise afférent à l'Internet est complexe et ce pour deux raisons : elle relève de différents organes étatiques et ses contours sont parfois flous et imprécis. Mais les sanctions à l'encontre des contrevenants sont suffisamment lourdes pour provoquer un effet d'intimidation. En moyenne, les peines d'emprisonnement liées à des infractions sur la Toile sont au minimum de trois ans et peuvent aller jusqu'à dix ans voire plus dans certains cas. L'arsenal législatif a connu sa première ébauche dès les prémices de l'Internet en 1994. Les principales étapes de la construction du cadre réglementaire de l'Internet en Chine sont les suivantes⁷⁴ : publication par le Conseil des Affaires d'État des « Règles pour la protection et la sécurité des systèmes de traitement de l'information » (1994) ; publication par le ministère de la Sécurité publique des « Règles relatives à la gestion, la protection et la sécurité des réseaux informatiques et d'Internet » (1997) ; publication par le Bureau pour la protection des secrets d'État des « Règles relatives à la protection des secrets d'État pour les systèmes de traitement de l'information sur Internet » (2000) ; définition par la Cour suprême des sanctions pénales⁷⁵ à l'encontre des contrevenants à la législation sur les secrets d'État (2001) ; publication par le ministère des Industries de l'Information d'une réglementation obligeant les fournisseurs d'accès et de contenu à surveiller leurs utilisateurs (2002).

En mars 2002, l'*Internet Society of China* (organisme qui fédère des instituts de recherche, des fournisseurs d'accès, des fabricants de matériels Internet et autres et qui est placé directement sous la tutelle du ministère des Industries de l'Information) a publié **un code de bonne conduite pour les entreprises dédiées au secteur de l'Internet en Chine**⁷⁶. Les signataires de « l'Engagement public d'autodiscipline » doivent s'engager à « *ne pas produire, publier ou diffuser des informations pernicieuses, susceptibles de mettre en péril la sécurité de l'État, de perturber la stabilité sociale, d'enfreindre la*

⁷⁴ Source : « République populaire de Chine : Internet sous le contrôle de l'État », Amnesty International, novembre 2002.

⁷⁵ Peines de dix ans d'emprisonnement ou plus, emprisonnement à vie, peine de mort.

⁷⁶ Disponible sur le site web de l'Internet Society of China : <http://www.isc.org.cn>

législation et de répandre la superstition et l'obscénité ». Il est à noter que dès août 2002, l'américain Yahoo! avait signé ce code de bonne conduite de même que 299 autres sociétés. Yahoo! reste encore à l'heure actuelle la seule société étrangère à s'être soumise à ce code de bonne conduite. Cette mesure illustre parfaitement le caractère décentralisé et intimidateur du système de contrôle chinois de l'Internet.

En février 2005, un décret sur les sites web est publié. Tous les sites web, quels qu'ils soient, localisés sur le territoire chinois, ont l'obligation de s'enregistrer auprès des autorités compétentes sous peine d'être déclarés illégaux. La procédure d'enregistrement en vue d'une autorisation pour la création d'un site web nécessite de transmettre des informations très précises telles que le numéro de téléphone fixe, le numéro de téléphone mobile, l'adresse du domicile, le nom de domaine, l'activité, le fournisseur d'accès Internet.

Le 25 septembre 2005, le Bureau d'Information du Conseil des Affaires d'État et le ministère des Industries de l'Information ont annoncé de nouvelles mesures en matière de régulation de l'Internet. **Il s'agit de clarifier les mesures précédentes mais surtout de renforcer le contrôle sur les services d'informations sur l'actualité en ligne.** La loi du 6 novembre 2000 stipule que les sites web peuvent publier uniquement des informations fournies par un média public, c'est-à-dire soumis à la censure et aux contraintes de la propagande. Les informations provenant de médias étrangers ne peuvent être diffusées sur les sites chinois qu'après l'obtention d'une autorisation officielle. Avec la nouvelle loi du 25 septembre 2005, les individus ou les groupes d'individus qui souhaitent diffuser des informations ou des commentaires sur l'actualité en ligne doivent au préalable s'enregistrer en tant qu'« organisation d'information » avant de pouvoir créer des sites web ou diffuser des informations sur des listes d'e-mails. Les sites web et les portails Internet sont seulement autorisés à publier des informations brutes, sans commentaires. Les services d'informations sur l'Internet n'ont pas le droit d'inciter des regroupements, des marches et des manifestations illégales⁷⁷. Ces mesures sont éclairantes à plusieurs égards. Premièrement, elles nous montrent que le pouvoir central s'inquiète des commentaires et opinions sur les affaires locales ou internationales publiés par les internautes. L'effet boule de neige sur la Toile a souvent permis aux contestataires de se faire entendre et a surtout obligé dans certains cas le pouvoir central à prendre en compte les récriminations des citoyens. Deuxièmement, cette volonté de contrôle de l'information diffusée sur l'Internet nous montre que la Toile tend à devenir un moyen d'accès à l'information sur l'actualité de plus en plus utilisé. Troisièmement, il est clair que le pouvoir central redoute le passage de la contestation virtuelle à la contestation de rue et qu'il a bien mesuré le potentiel de l'Internet dans le cas où les internautes chinois viendraient à vouloir s'organiser.

Les contrevenants à la loi chinoise sur l'Internet risquent souvent de lourdes peines de prison. **Selon Reporters Sans Frontières, sur les 57 cyberdissidents emprisonnés à l'heure actuelle dans le monde, 50 sont des Chinois.** Parmi eux, on trouve entre autres plusieurs journalistes, un ouvrier, un fonctionnaire, une lycéenne, un commerçant, un homme d'affaires, un chef d'entreprise, des enseignants et des étudiants⁷⁸. D'aucuns pourraient être tentés d'affirmer que 50 cyberdissidents emprisonnés c'est peu comparé

⁷⁷ Source : Michelle W. Lau, « Internet Development and Information Control in the People's Republic of China », CRS Report for Congress, 22 novembre 2005.

⁷⁸ Pour la liste détaillée de ces 50 cyberdissidents, voir en annexe.

aux 123 millions d'internautes que compte la Chine. Mais il faut savoir que les peines purgées par ces cyberdissidents sont lourdes et que chaque arrestation bénéficie d'une telle agitation médiatique que l'effet d'intimidation et de dissuasion demeure très efficace. Il apparaît que les autorités chinoises affirment souvent avoir mis la main sur des cyberdissidents via des emails mais la réalité des choses tend à démontrer que la plupart du temps d'autres moyens ont été utilisés.

2.3.2 – Les méthodes techniques de contrôle et de censure⁷⁹

La deuxième méthode de contrôle et de censure de l'Internet repose sur des techniques de filtrage et de blocage des sites web, des serveurs télématiques et des moteurs de recherche en premier lieu au niveau des routeurs, c'est-à-dire les dispositifs qui délivrent et dirigent les paquets de données entre les réseaux⁸⁰. Ce premier niveau de blocage et de filtrage est ensuite relayé par des logiciels placés au niveau des *backbones* et des fournisseurs d'accès Internet. Ce que les médias occidentaux et les *hackers* ont qualifié de « Grande muraille électronique de Chine » n'est autre que le pare-feu chinois, sorte de filtre géant de l'Internet composé de *routers* internes et externes ainsi que de DNS. Le filtrage est principalement basé sur l'adresse IP, la redirection par les DNS, sur des mots clés dans l'url, ou sur des mots clés contenus dans le code HTML. Le filtrage basé sur l'adresse IP consiste en la tenue d'une liste noire d'adresses IP mise à la disposition des fournisseurs de service. Le filtrage basé sur la redirection par les DNS consiste à rediriger une requête vers un autre site web. Le filtrage basé sur des mots clés dans l'url permet de fermer l'accès à un site web dont l'url contient un mot clé interdit. La plupart du temps, l'internaute reçoit alors un message d'erreur (le « 404 error »). Quant au filtrage basé sur des mots clés contenus dans le code HTML, il peut tout simplement donner l'impression que le serveur est en panne ou que la connexion Internet fonctionne mal.

L'*OpenNet Initiative* (ONI)⁸¹ a mené une étude qui repose sur toutes sortes de tests, effectués à partir de la Chine mais aussi à l'extérieur des frontières chinoises, destinés à mesurer la nature et l'étendue du système de contrôle et de censure chinois. Selon l'ONI, le système chinois utilise des moyens détournés pour filtrer et bloquer les informations jugées indésirables via le recours à l'illusion d'une panne technique, d'une erreur réseau, d'un temps long pour le chargement d'une page, etc.. En d'autres termes, le blocage et le filtrage sont loin d'être « visibles », comme c'est le cas pour d'autres

⁷⁹ Sources: « Internet Filtering in China in 2004-2005 : A Country Study », The OpenNet Initiative, 14 avril 2005 ; Joseph Zittrain & Benjamin Edelman, « Empirical Analysis of Internet Filtering in China », Berkman Center for Internet & Society, Harvard Law School, mars 2003 ; Michelle W. Lau, « Internet Development and Information Control in the People's Republic of China », op. cit. ; Human Rights Watch, « China, Race to the Bottom, Corporate Complicity in Chinese Internet Censorship », volume 10, n° 8, août 2006 ; Nart Villeneuve, « The Filtering Matrix: Integrated mechanisms of information control and the demarcation of borders in cyberspace, » *First Monday*, Vol. 11, n° 1, January 2006: http://www.firstmonday.org/issue/issues/issue11_1/villeneuve/index.html

⁸⁰ A l'origine, les systèmes de filtrage des routeurs étaient destinés à repérer les virus, les *spams* ou les *worms*.

⁸¹ The OpenNet Initiative, « Internet Filtering in China in 2004-2005: A Country Study », 14 avril 2005. Hormis une description détaillée des méthodes techniques employées par la Chine pour contrôler et censurer l'Internet, cette étude très complète a le mérite de montrer les limites du pare-feu chinois. Voir *infra*, les failles du système de contrôle et de censure chinois.

États (Arabie saoudite)⁸². L'ONI estime que le système chinois n'est pas parfait mais qu'il est le plus sophistiqué au monde en matière de détection des contenus prohibés et de refus d'accès. Il se caractérise en outre par ce que l'ONI appelle l'« *overblocking* », c'est-à-dire le filtrage d'url similaires aux url ciblées mais dont l'objet est complètement différent. Par exemple, les sites web « <http://www.fofg.org> » ou « <http://www.falu.com> » ont été bloqués alors que l'url cible est « <http://www.falundafa.org> » et que leurs contenus n'ont rien à voir avec le Falun Gong. Les conclusions de l'ONI sont les suivantes : la plupart des sites d'« *anonymizer* » qui permettent aux internautes de contourner le contrôle et la censure étaient accessibles lors des tests ; les sites de pornographie sont difficilement accessibles ; alors que la plupart des États exerçant un contrôle et une censure sur le Net bloquent un domaine entier au lieu de filtrer uniquement des pages web et des url, il arrive que la Chine puisse se distinguer par la situation inverse ; la Chine n'effectue pas le filtrage des e-mails au niveau de ses *backbones* mais en confie plutôt la tâche aux fournisseurs de service e-mail ; le filtrage des blogs n'est pas encore optimal⁸³ ; le mécanisme de filtrage chinois est spécialement conçu pour cibler la fonction « cache » de Google puisque la fonction « cache » d'autres moteurs de recherche tels Yahoo! fonctionnait sans problème durant les tests ; les moteurs de recherche chinois Baidu et Yisou ont recours au filtrage des mots clés et suppriment certains résultats de leurs listes mais pour certains mots clés, le filtrage s'effectue beaucoup plus en amont.

Entre 2002 et 2005, l'ONI constate que la Chine a affiné son système de filtrage. Celui-ci est devenu beaucoup plus efficace dans le ciblage précis des contenus prohibés. L'ONI indique que les sites liés à la recherche des termes « indépendance du Tibet » et « indépendance de Taiwan » étaient trois fois plus inaccessibles que les sites liés aux recherches pour « Tibet » et « Taiwan » seuls. Ceci nous montre que la Chine cherche à viser juste afin de gagner en efficacité.

La liste noire de sites web et de mots clés est mise à jour en permanence mais aucune liste standard n'est disponible pour les internautes. En août 2004, un *hacker* chinois a découvert une liste de 987 termes sensibles (en anglais et en chinois) dans une composante du service de messagerie instantanée Tencent QQ. La liste a ensuite été rendue publique par Xiao Qiang, le directeur du *China Internet Project* de l'University of Berkeley, Californie, sur le site web China Digital Times⁸⁴. Une deuxième liste provenant d'un site d'hébergement de blogs a été publiée début 2006 par le *Washington Post*⁸⁵. Fait intéressant, ces listes de filtrage ne sont pas standard. Chaque acteur de la chaîne de contrôle et de censure (fournisseur d'accès, fournisseur de contenu, moteur de recherche, administrateur de forum, site d'hébergement de blogs etc.) définit sa propre liste de mots clés. A noter que par crainte de la sanction, bon nombre de ces acteurs pratiquent l'« *overblocking* » évoqué précédemment. D'une manière générale, ce sont les sites web et les contenus concernant les manifestations de la place Tiananmen en 1989, les droits de l'Homme, la liberté d'expression, la démocratie, l'indépendance des Tibétains et le Dalai Lama, les revendications des Ouïghours, l'indépendance de Taiwan, les sites religieux, les sites de la diaspora chinoise (*China Gate*), le Falun Gong qui sont

⁸² Voir *infra*, comparaison du système de contrôle et de censure chinois de l'Internet avec celui d'autres États.

⁸³ Il va le devenir puisqu'il est aujourd'hui le cheval de bataille du pouvoir central. Voir *infra*.

⁸⁴ <http://chinadigitaltimes.net>

⁸⁵ Voir en annexe.

proscrits. Bien évidemment, tout contenu destiné à remettre en cause le régime en place est banni. A cela, il convient d'ajouter que les sites qui traitent de l'obscénité, de la pornographie, de la violence ou du terrorisme sont proscrits. En outre, un certain nombre de sites web de sources d'information étrangères sont régulièrement inaccessibles (BBC News, New York Times, CNN). Pour ces derniers, le blocage est souvent intermittent et intervient surtout lors d'événements précis : anniversaire de Tiananmen, réunion de l'Assemblée populaire nationale... Régulièrement, les autorités de régulation de l'Internet ferment des sites web jugés subversifs ou illégaux. Récemment, le site de l'encyclopédie chinoise e-wiki, qui fonctionnait sur le même modèle que celui de Wikipédia, a été fermé suite à la publication en ligne d'articles sur Taiwan et le Falun Gong⁸⁶. A noter, l'accès au site Wikipédia est bloqué en Chine depuis le mois d'octobre 2005. Le portail chinois Baidu.com a lancé en mai 2006 sa propre version, Baidupédia, qui emploie une équipe de censeurs, dont la tâche consiste à filtrer les contenus proposés par les internautes⁸⁷. De même, le 25 juillet 2006, les autorités ont fermé le site « Century China » (www.cc.org.cn) et le forum de discussion (www.ccforum.org.cn), qui étaient parrainés notamment par une Université de Hong Kong. L'Administration des Communications de Pékin a argué que le groupe n'avait pas de licence *ad hoc* pour la diffusion d'informations. Mais ces sites devaient certainement poser problème du fait de leur liberté de ton et du type de sujets abordés (démocratie, sort des fermiers chinois...)⁸⁸.

A ce déploiement conséquent de techniques de filtrage et de blocage, vient s'ajouter le recours à **une cyberpolice pléthorique, constituée à ce jour de 30 000 à 50 000 censeurs ou modérateurs (*ban zhu*) selon les sources**. Créée en 2000, les forces de la cyberpolice chinoise sont réparties au sein des départements de police de 700 villes et provinces du pays. Hormis leurs prérogatives traditionnelles en la matière (lutte contre la criminalité, le terrorisme, les virus informatiques ou encore la pornographie...), leur mission consiste à examiner les contenus dits subversifs. Ce dispositif cible efficacement les outils de discussion sur le Web. Il permet quasiment de censurer en temps réel les forums de discussion, les blogs, et autres espaces virtuels d'échange et de communication, soit en supprimant complètement le message considéré comme subversif, soit en remplaçant par un espace vide ou une astérisque tout mot jugé illégal. Les sites d'hébergement d'espaces virtuels de discussion et d'échange utilisent en fait deux méthodes. La première méthode consiste à définir des listes de mots clés ou de phrases qui ne peuvent pas être « postés » et la deuxième à repérer à l'aide de logiciels les termes à bannir et à les faire supprimer manuellement par les censeurs. A noter, des milliers d'étudiants, payés environ l'équivalent de 10 euros par mois, s'évertuent à occuper l'espace sur les forums, BBS et blogs avec des commentaires et *posts* complètement anodins voire inintéressants. Il s'agit de faire du remplissage neutre, de rectifier ou de réorienter le débat, voire de dénoncer un internaute⁸⁹. Encore très actifs il y a de cela quelques années, les forums de discussion ont subi une véritable épuration. Un *post* appelant à des élections libres ne survivra pas plus d'une demie heure sur un

⁸⁶ Source : dépêche AFP, 10 août 2006.

⁸⁷ Source : <http://www.liberation.fr>, « Baidu.com, l'encyclopédie « libre » à la sauce chinoise, Pékin lance sa version de Wikipédia... aux règles très strictes », 19 mai 2006.

⁸⁸ Source : dépêche AFP, 26 juillet 2006.

⁸⁹ Source : Eric Meyer, conférence sur « Le contrôle de l'information en Chine » dans le cadre des Ecoles d'été Cérium 2006 sur le thème de « La Chine éveillée : comment elle change et nous change », Centre d'Etudes et de Recherches Internationales de l'Université de Montréal, 6 juillet 2006 : <http://www.cerium.ca>

forum⁹⁰. Comme nous l'avons évoqué précédemment, la Commission des services d'information sur l'Internet de l'*Internet Society of China* (*Zhonguo hulianwang xiehui*) a mis en place le 10 juin 2004 un Centre de reporting des informations illégales destiné à encourager la participation de l'internaute au contrôle de l'Internet. L'agence Xinhua a révélé en octobre 2004 que 50 internautes avaient reçu des sommes allant de 500 à 2 000 yuans (de 48 à 195 euros) pour avoir rapporté des occurrences liées à la pornographie et 18 autres des sommes allant de 3 000 à 10 000 yuans (de 292 à 975 euros) pour des occurrences liées au jeu. La lutte contre la pornographie et le jeu en ligne fait partie des priorités du gouvernement central dans le cadre du « processus d'assainissement » du Net. En 2004, dans un article du *China Daily*, le président Hu Jintao en avait appelé à « une guerre populaire » contre la pornographie sur l'Internet et demandé aux internautes de dénoncer les sites web en infraction. A noter qu'aucune définition stricte de la pornographie n'a été proposée⁹¹. Les policiers « *Jingjing* » et « *Chacha* »⁹², deux figures virtuelles animées, l'une masculine, l'autre féminine, patrouillent sur le Net à la recherche d'infractions. Elles sont également chargées de faire connaître aux internautes la réglementation afférant à l'Internet, d'offrir une consultation juridique aux contrevenants à la loi et de recueillir les dénonciations de crimes en ligne. Le dispositif a commencé à être testé à Shenzhen début 2006 et, au vu des résultats concluants rapportés par les autorités locales (baisses des infractions sur le Web de 60 % en quatre mois), il devrait s'étendre à 9 grandes villes de Chine. Jusqu'à présent, « *Jingjing* » et « *Chacha* » ont été cliqués 100 000 fois. Ils ont donné 600 consultations juridiques et reçu plus de 1 600 rapports de dénonciation de crimes en ligne⁹³. Ce procédé a priori efficace semble avoir un effet dissuasif sur les internautes, du moins un effet d'intimidation. En outre, la législation chinoise sur l'Internet étant complexe et certaines dispositions étant souvent inconnues des internautes, l'utilité des deux mascottes en la matière est indiscutable.



⁹⁰ Source : *Reporters Sans Frontières*, Guide du blogger et du cyberdissident, septembre 2005.

⁹¹ Source : <http://www.silicon.fr/articles/5792/La-Chine-declare-la-guerre-a-la-pornographie-sur-Internet.html>

⁹² *Jingcha* signifie « police » en chinois.

⁹³ Source : dépêche de l'agence *Xinhua*, 15 mai 2006.

Le 29 juin 2006, le gouvernement central a annoncé le renforcement du contrôle des blogs et des moteurs de recherche. Le *Quotidien du Peuple* rapporte les informations suivantes⁹⁴ : Cai Wu, la directrice du bureau de l'Information du Conseil des Affaires d'État, a déclaré que le gouvernement allait « *prendre des mesures efficaces pour mettre les blogs et les moteurs de recherche sous contrôle* ». Wang Xiaodong, ministre de l'Industrie de l'information, a ajouté que ses services allaient « *accélérer le développement en termes de technologies pour sécuriser la gestion du Réseau* » et « *mener davantage de recherches sur les questions de sécurité sur Internet, en particulier celles liées aux blogs et aux moteurs de recherche* ». Le nouveau cheval de bataille est donc bien le contrôle et la censure des blogs, qui sont devenus, en Chine comme ailleurs, un moyen d'expression personnelle et d'échange virtuel des plus populaires. Régulièrement, les autorités vont donc fermer des blogs tout comme elles le font pour les sites web. A titre d'exemple, les deux blogs de la poétesse tibétaine, Wooser (Oser, Weise en chinois), ont été fermés, le 28 juillet 2006, par ses hébergeurs <http://www.Tibetcult.net>, un portail sur la culture tibétaine, et <http://www.Daqi.com>, une plate-forme de blog locale, selon Reporters Sans Frontières.

A terme, les autorités devraient également s'attaquer aux SMS et aux téléphones portables, par l'intermédiaire desquels plusieurs manifestations ont déjà pu être organisées.

Ces dernières années, de nouveaux organes de contrôle ont été mis en place et de nouvelles réglementations, toujours plus strictes, ont été adoptées. Le système de contrôle s'est largement renforcé et la censure exercée sur la Toile est de plus en plus écrasante. Sous l'impulsion d'une volonté d'« assainissement » de la Toile fortement défendue par le président Hu Jintao, l'Internet auquel ont droit les Chinois tend à se démarquer de plus en plus de celui que connaissent les internautes de la plupart des autres pays.

Le 21 février 2006, le gouvernement central s'est engagé dans un projet de purification de l'Internet et du réseau de transmission mobile. Le projet en question doit s'étendre sur une année complète.

2.4 – Les failles du système de contrôle et le contournement de la censure

2.4.1 – Les failles du système de contrôle et de censure

Malgré les moyens considérables mis en oeuvre par le gouvernement chinois pour garantir un cyberspace conforme à la vision politique officielle et pour réprimer toute tentative ou velléité d'accéder à des informations non autorisées, force est de constater que « la Grande muraille électronique de Chine » présente des fissures. Selon l'étude effectuée par les chercheurs regroupés au sein de l'*OpenNet Initiative*⁹⁵, il apparaît qu'un certain nombre de pages web voire de sites web a priori bannis sont épisodiquement accessibles. Le système de blocage et de filtrage ne peut certainement pas tout « voir ». D'autre part, certains contenus similaires à ceux des sites proscrits étaient accessibles au cours des tests effectués. Ceci peut s'expliquer par le fait que le système de contrôle et de censure est devenu très sélectif et beaucoup plus ciblé. En outre, les sites proposant des services anonymiser, c'est-à-dire des outils permettant de contourner la censure, étaient également

⁹⁴ Source : Le *Quotidien du Peuple* (*Renmin Ribao*), 30 juin 2006.

⁹⁵ Cf. *supra*.

accessibles pendant les tests. Les censeurs ont certainement choisi de laisser ce type de sites accessible afin de pouvoir repérer les internautes qui utilisent ces outils. En clair, les résultats de l'étude de l'*OpenNet Initiative* tendent surtout à nous montrer que « la Grande muraille électronique de Chine » est loin de tout filtrer et de bloquer systématiquement l'accès à la totalité des contenus jugés dérangeants par le régime.

Le 4 juillet 2006, les chercheurs en informatique du *Computer Laboratory* de l'Université de Cambridge ont déclaré avoir réussi à pénétrer le pare-feu chinois. Ils ont également révélé qu'il était possible de l'utiliser pour lancer des attaques en déni de service contre certains protocoles Internet spécifiques utilisés en Chine, y compris ceux du gouvernement chinois. En fait, les chercheurs ont constaté qu'il était possible de contourner le système de détection IDS (*Intrusion Detection System*) chinois en ignorant les paramètres *TCP reset packets* (demandes de rafraîchissement de la page en cours de chargement) envoyés par les serveurs chinois qui orientent les demandes d'accès. Le système chinois fonctionne sur l'envoi de *TCP reset packets* aux deux bouts de la connexion lorsqu'un mot clé est repéré. Chaque bout croit que l'autre lui demande de fermer la connexion et donc ils abandonnent tous deux la connexion. Les chercheurs britanniques sont parvenus à contourner ces caractéristiques en supprimant les *TCP reset packets* aux deux extrémités de la connexion. Selon Richard Clayton, l'un des chercheurs du *Computer Laboratory*, « en Chine, les ordinateurs autorisent le transfert de paquets (entrant et sortant), seulement ils peuvent fermer la connexion si un mot clé interdit apparaît dans la requête de l'internaute. » Les chercheurs britanniques ont transmis leur découverte aux autorités chinoises compétentes mais jusqu'ici il n'y a eu aucune réaction officielle côté chinois⁹⁶.

De leur côté, les internautes chinois ne vont pas se donner la peine de contourner la censure étatique via l'utilisation de techniques informatiques de contournement, parfois difficiles d'accès pour le simple utilisateur. En revanche, l'internaute chinois lambda est loin de manquer d'imagination et va tout simplement privilégier ce que nous appellerons la technique du camouflage : codes de langage ou substitution de caractères chinois pour évoquer des thèmes sensibles ou « *social bookmarking*⁹⁷ » pour obtenir des informations. Plusieurs cyberattaques lancées sur des sites web de dissidents ont été rapportées comme étant le fait d'organes officiels chinois, en particulier le ministère de la Sécurité publique. Pour résister à ces attaques, les dissidents changent très fréquemment, si ce n'est quotidiennement, les url de leurs sites et leurs adresses mail.

2.4.2 – Le contournement de la législation

Malgré les peines sévères à l'égard des contrevenants à la réglementation sur l'Internet, un certain nombre d'internautes ont l'audace de ne pas respecter certaines mesures. **Les cybercafés tout comme les internautes ne s'enregistrent pas systématiquement auprès des autorités compétentes.** C'est pourquoi elles organisent régulièrement des campagnes de chasse contre les cybercafés clandestins opérant sans licence gouvernementale. C'est

⁹⁶ Sources : <http://www.silicon.fr>, « Le pare-feu des autorités chinoises est craqué par des chercheurs », 4 juillet 2006 ; <http://www.zdnetasia.com>, « Academics Break the Great Firewall of China », 4 juillet 2006 ; Richard Clayton, Steven J. Murdoch, and Robert N. M. Watson, « Ignoring the Great Firewall of China », University of Cambridge, Computer Laboratory, juin 2006.

⁹⁷ *Furl* ou *del.icio.us* sont ce qu'on appelle des « *social bookmarking* » qui permettent d'accéder aux collections de sites (favoris) des utilisateurs et par conséquent d'accéder à un certain nombre d'informations. Il suffit de s'inscrire et de demander à voir les favoris de tel ou tel internaute.

également pour cette raison que le contrôle et la censure ont été décentralisés vers les fournisseurs d'accès Internet par exemple. Un certain nombre d'internautes mineurs quant à eux n'hésitent pas à se rendre dans les cybercafés clandestins afin de pouvoir jouer à leurs jeux préférés ou discuter en ligne avec leurs copains. Les individus qui contournent la législation chinoise ne sont qu'une minorité parmi les internautes, la plupart respectant à la lettre les directives gouvernementales.

Le 29 juillet 2002, 18 dissidents et intellectuels chinois ont publié une « déclaration des droits des citoyens sur Internet ». Ils réclament que l'Assemblée populaire nationale ainsi que les organisations de défense des droits de l'Homme examinent la constitutionnalité et la légitimité de certaines mesures adoptées par le régime. A ce jour, cette déclaration n'a bien évidemment pas été prise en compte⁹⁸.

2.4.3 – Les outils de contournement de la censure

Un certain nombre de systèmes de contournement de la censure ont été soit développés par des dissidents chinois basés aux États-Unis, soit financés par l'*International Broadcasting Bureau* des États-Unis⁹⁹, soit mis au point par des chercheurs occidentaux. Les systèmes de contournement en ligne, les serveurs proxies, le tunneling, les systèmes de communications anonymes, la cryptographie sont des moyens techniques qui permettent plus ou moins de contourner le contrôle et la censure en ligne ou bien de consulter des pages web de manière anonyme¹⁰⁰. Ultrareach ou Dynaweb sont des exemples de ce type de systèmes, qui proposent des services d'hébergement de sites web, de consultation de pages web, d'e-mail pour les internautes qui souhaitent l'anonymat. Dynaweb est un proxy de type P2P spécifiquement développé pour contourner la censure chinoise par Dynamic Internet Technology (DIT) Inc. Il s'agit d'une société fondée en 2001 dans le but de fournir des solutions à bas prix pour des besoins en Internet dans des environnements particuliers. A l'origine, Dynaweb était un projet pilote lancé conjointement en février 2002 par DIT et le gouvernement américain¹⁰¹. Des systèmes de connexion Internet comme Tor¹⁰² permettent de se protéger de l'analyse de trafic. Il existe en fait toutes sortes d'outils disponibles, dont un bon nombre circulent gratuitement sur le Web. Mais la fiabilité et l'efficacité peuvent varier grandement d'un outil à l'autre.

A l'automne 2006, le logiciel de contournement de la censure en ligne Psiphon, développé à l'Université de Toronto, devrait être disponible pour le public en version bêta. Psiphon présente un avantage sur les autres systèmes déjà existants : il empêche de retracer son utilisateur. L'utilisation du SSL (*Secure Sockets Layers*) et du port 443 (port sécurisé destiné au transit des données financières) permettra d'obtenir un accès

⁹⁸ Source : « République populaire de Chine, Internet sous le contrôle de l'État », Amnesty International, novembre 2002.

⁹⁹ L'*International Broadcasting Bureau* (IBB) a créé les medias suivants : Voice of America (VOA), Radio Sawa, Radio and TV Martí (Office of Cuba Broadcasting), WORLDNET Television and Film Service. Il participe également à Radio Free Europe/Radio Liberty et Radio Free Asia.

¹⁰⁰ Pour une description détaillées du mode de fonctionnement, des avantages et des inconvénients de tous ces outils, voir : *Guide pratique du blogger et du cyberdissident*, Reporters Sans Frontières, septembre 2005.

¹⁰¹ Pour plus d'informations, voir : <http://www.dit-inc.us>

¹⁰² Pour plus d'informations, voir : <http://tor.eff.org>

complet à l'Internet. Il n'est pas possible pour un pays de bloquer ce port, à moins de vouloir se passer des flux de transactions financières¹⁰³.

Les outils de contournement du contrôle et de la censure rencontrent deux problèmes dans un pays comme la Chine. Premièrement, les internautes chinois n'ont qu'une faible expérience de l'Internet et ne sont pas forcément versés en techniques informatiques. Deuxièmement, ces méthodes de contournement sont pour l'instant souvent détectables par les autorités. A ce titre, le logiciel Psiphon n'est certainement pas dénué d'intérêt. En fin de compte, ce sont les dissidents chinois basés à l'étranger et les *hackers* qui ont surtout recours à ces techniques. L'internaute lambda se contentera de trucs et astuces plus ou moins efficaces.

¹⁰³ Pour plus d'informations, voir : Patrick Smith, Jeffrey Jia, « Psiphon Final Report », Department of Computer Science, University of Toronto, 13 décembre 2004.

3 – Les implications politico-économiques de la diffusion de l’Internet en Chine : des enjeux multiples à replacer dans un contexte global

3.1 – Le rôle ambigu des États-Unis¹⁰⁴

Les organisations de défense des droits de l’Homme et de la démocratie dénoncent régulièrement la collaboration des entreprises étrangères à la censure de la Toile chinoise. L’implication du secteur privé américain dans le contrôle et la censure de l’Internet en Chine diffère sensiblement de l’implication globale d’entreprises occidentales dans le transfert de technologies Internet à la Chine. Les fournisseurs de technologies *hardware* tels que Cisco Systems et les fournisseurs de technologies *software* tels que Microsoft, Yahoo! et Google font l’objet de vives critiques. Il leur est reproché de non seulement fournir des équipements technologiques permettant à la Chine de mettre en place une architecture sophistiquée de surveillance de l’Internet mais aussi de se soumettre à la réglementation chinoise sur les contenus Internet, participant ainsi *de facto* à la censure de l’information orchestrée par les autorités chinoises. Aux accusations dont elles font l’objet, les entreprises américaines répondent qu’elles n’ont pas d’autre choix que de se conformer à la législation locale et de répondre favorablement aux injonctions des autorités, sous peine de se voir écartées du marché chinois des NTIC. En outre, elles précisent qu’une information en ligne, même limitée, est dans l’intérêt des internautes chinois. En fin de compte, le marché lucratif qu’est devenue la Chine engendre la mise à l’écart des questions d’éthique au profit des aspects purement économiques.

Selon Reporters Sans Frontières, **Cisco Systems** a ainsi vendu à la Chine plusieurs milliers de routeurs d’une valeur de 16 000 euros pièce et fourni d’autre part des ingénieurs pour aider au paramétrage de ces matériels¹⁰⁵. Cisco Systems est le premier fournisseur de la Chine en technologies Internet et surtout le fournisseur des fameux routeurs qui observent les paquets et traquent les mots clés. Cisco Systems contribue donc largement à l’élaboration de l’architecture de contrôle et de surveillance chinoise.

Yahoo! est la première société Internet américaine à avoir pénétré le marché chinois. En 1999, Yahoo! a ouvert un bureau à Pékin et lancé une version chinoise de son portail : Yahoo! China¹⁰⁶. Tout comme les moteurs de recherche chinois, le moteur de recherche Yahoo! filtre les requêtes des internautes à partir d’une liste de mots et de phrases clés. Selon Human Rights Watch, la censure exercée par Yahoo! est plus importante que celle de Google et de MSN et tout à fait comparable à celle des moteurs de recherche chinois¹⁰⁷. Yahoo! se distingue également par son allégeance à « l’Engagement public d’autodiscipline » de l’*Internet Society of China* en août 2002¹⁰⁸. Pour sa défense,

¹⁰⁴ Source : « China, Race to the Bottom, Corporate Complicity in Chinese Internet Censorship », Human Rights Watch, volume 18 n° 8 (C), août 2006.

¹⁰⁵ Source : Reporters Sans Frontières, rapport Chine 2004.

¹⁰⁶ Source : Yahoo! Media Relations, <http://docs.yahoo.com/docs/pr/release389.html>, 24 septembre 1999.

¹⁰⁷ Source : « China, Race to the Bottom, Corporate Complicity in Chinese Internet Censorship », op. cit..

¹⁰⁸ Voir *supra*.

Yahoo! précise que ce code de bonne conduite concerne toutes les sociétés impliquées dans le secteur de l'Internet en Chine et qu'il ne fait que formaliser l'obligation qu'ont celles-ci de se conformer à la législation chinoise. Le plus grand reproche fait à Yahoo! concerne le transfert de données sur des utilisateurs de comptes mail du service yahoo.com.cn aux autorités chinoises. Selon Human Rights Watch, au moins quatre cyberdissidents ont été arrêtés et emprisonnés suite aux informations transmises par Yahoo! : Shi Tao, Li Zhi, Jiang Lijun et Wang Xiaoning. Yahoo! a expliqué à ce sujet que les données sur les utilisateurs des comptes mail sur yahoo.com.cn sont stockées sur des serveurs basés en dehors de Hong Kong¹⁰⁹. Depuis fin juillet 2006, Yahoo! China fait figurer une note sur la page de son moteur de recherche précisant que certains résultats peuvent ne pas apparaître du fait de la nécessité de respecter la législation en vigueur. Le cas de Yahoo! a fait coulé beaucoup d'encre. Les médias ont abondamment relayé les arrestations des cyberdissidents via les informations transmises par Yahoo! et les organisations de défense des droits de l'Homme et de la démocratie ne manquent pas de fustiger la société américaine pour son non-respect de la liberté d'expression.

Google a lancé une version chinoise de son moteur de recherche en 2000. L'accès à google.com a été régulièrement bloqué et résulte de la censure chinoise effectuée au niveau des *backbones*¹¹⁰. En 2004, Google a lancé une version chinoise de Google News que le pare-feu chinois censure de la même manière. Le 26 janvier 2006, Google a lancé une version censurée de son moteur de recherche, google.cn, totalement hébergée sur le territoire chinois. Ce moteur de recherche « politiquement correct » précise sur ses pages si la recherche a fait l'objet d'une censure ou non. Selon Human Rights Watch, google.cn laisse malgré tout passer plus d'informations que ses concurrents chinois. Cette initiative de Google a suscité un tollé chez les organisations de défense des droits de l'Homme et de la démocratie. Google s'est défendu en indiquant que cette décision n'était pas irréversible et que si ses objectifs n'étaient pas atteints en Chine, la société n'hésiterait pas à revoir son approche dans ce pays. Il s'agit toujours à l'heure actuelle de la position officielle du géant américain¹¹¹. Google.cn ne représente qu'un pourcent de la fréquentation totale de Google.com, alors que le leader local Baidu accapare plus de la moitié des recherches lancées sur Internet. Devant ce constat peu reluisant, Google n'exclurait pas la fermeture de sa version censurée¹¹². En avril 2006, Google a été rebaptisé « Gu Ge » en Chine, c'est-à-dire « chant de la moisson ». C'est la première fois que le géant américain change de nom pour pénétrer un marché car, selon la direction de Google, la Chine est devenue la priorité numéro un¹¹³. Il n'est donc pas étonnant que progressivement le moteur de recherche se soit plié aux injonctions des autorités chinoises et ce dans l'espoir de gagner des parts de marché dans un des secteurs les plus florissants de l'économie chinoise.

¹⁰⁹ Il faut distinguer Yahoo! Holdings, la holding basée à Hong Kong et Yahoo! China, la filiale basée en dehors de Hong Kong. Selon Yahoo!, les deux entités opèrent de manière indépendante et ne se transmettent pas les données utilisateurs.

¹¹⁰ La dernière période de blocage de google.com remonte à juin 2006. Source : <http://www.zdnet.fr>, « Le site google.com bloqué en Chine », 7 juin 2006.

¹¹¹ « Google enquête en Chine », *Le Soir*, d'après AFP, 8 juin 2006.

¹¹² Source : <http://www.generation-nt.com>, « Google va-t-il fermer son portail chinois ? », 13 juin 2006.

¹¹³ Source : « Google veut « moissonner » la Chine », *Libération*, 17 avril 2006.

Microsoft a lancé la version chinoise de MSN en mai 2005 après la création de MSN China, une joint-venture entre MSN et Shanghai Alliance Investment Ltd¹¹⁴. Très rapidement, Microsoft a été victime de critiques du fait de la censure exercée sur les titres des blogs et des posts chinois de MSN Spaces. La fermeture du blog de Zhao Jing, qui écrivait sous le nom de plume de Michael Anti, en décembre 2005 n'a pas manqué d'attiser la colère des médias et des bloggers contre Microsoft. Zhao Jing, un journaliste qui se voulait libre penseur, avait ouvert un blog sur MSN Spaces en août 2005¹¹⁵. Fin janvier 2006, face aux critiques de ses détracteurs, Microsoft a finalement décidé d'assouplir la censure exercée sur MSN Spaces. A noter, Microsoft s'est gardé d'héberger son service Hotmail en chinois sur des serveurs basés en Chine, ce qui lui a permis de se soustraire aux demandes des autorités chinoises concernant des données sur les utilisateurs.

En novembre 2004, **Skype** a lancé une version simplifiée du logiciel Skype en langue chinoise développée avec Tom Online Inc., société Internet chinoise contrôlée par le tycoon hongkongais Li Ka-Shing. En septembre 2005, les deux sociétés ont créé une joint-venture afin de distribuer le logiciel Tom-Skype, la version chinoise de Skype. Tom exerce un filtrage sur les messages du chat de Tom-Skype à partir d'une liste de mots clés. Le filtrage s'effectue sur le contenu du message avant qu'il soit crypté pour envoi ou après avoir été décrypté pour réception. Skype indique que son partenaire Tom Online Inc. ne fait que se conformer à la législation chinoise tout comme il convient de le faire dans n'importe quel autre pays. Skype ajoute que le filtrage des messages n'affecte en aucun cas les mécanismes de sécurité, de confidentialité et de cryptage et qu'il n'y a aucun filtrage sur les communications vocales¹¹⁶. Sur ce dernier point, il est à noter qu'en septembre 2005 China Telecom a entrepris de bloquer l'accès à Skype dans plusieurs agglomérations, en commençant par Shenzhen. China Telecom chercherait à contrer le succès croissant de Skype en Chine (une minute de communication avec Skype vers l'Europe occidentale coûte 0,02 euro taxes comprises, contre 1,5 euro avec China Telecom). Selon le *Shanghai Daily*, China Telecom aurait blacklisté les utilisateurs de Skype Out (alors en phase d'essai en Chine) et bloqué leur accès à Skype. Le gouvernement chinois a en outre affirmé qu'aucune licence pour la VoIP ne serait délivrée avant 2008, une mesure évidemment destinée à protéger le monopole de China Telecom¹¹⁷.

A ce stade, deux conséquences méritent d'être signalées. **Tout d'abord, un certain nombre de voix commencent à s'élever contre les pratiques du secteur privé sur le marché chinois.** Le 15 février 2006, la sous-commission sur l'Afrique, les Droits humains globaux et les Opérations internationales et la sous-commission sur l'Asie et le Pacifique de la Commission sur les Relations internationales de la Chambre des Représentants ont entendu les responsables américains des principaux portails Internet américains sur leur

¹¹⁴ Le *Shanghai Alliance Investment Ltd* n'est autre que le fonds d'investissement de Jiang Mianheng, le fils de l'ex-numéro un Jiang Zemin. Cf. *supra*, première partie de notre étude.

¹¹⁵ Source : David Barboza et Tom Zeller, Jr., « Microsoft Shuts Blog's Site After Complaints by Beijing », *New York Times*, 6 janvier 2006.

¹¹⁶ Sources : « Skype Says Texts Are Censored by China », *The Financial Times*, 18 avril 2006 ; Skype Blogs, Partner News and Campaigns, http://share.skype.com/sites/en/partner_news_and_campaigns/, « Comments About Skype Chat Text Filtering in China », 19 avril 2006.

¹¹⁷ Sources : <http://www.infos-du-net.com/actualite/6544-skype-chine-voip.html>, « La Chine ne veut pas de Skype ? », 23 mars 2006 ; <http://www.atelier.fr/veille-internationale/china,telecom,bloque,acces,skype-30370-12.html>, « China Telecom bloque l'accès à Skype », 14 septembre 2005 ; « China Telecom a peur de Skype », *La Tribune*, 13 septembre 2005.

collaboration avec la Chine¹¹⁸. Le Républicain Chris Smith, vice-président de la Commission sur les Relations internationales, a par la suite déposé devant la Chambre des Représentants un projet de loi visant à empêcher les grands acteurs américains dans le secteur de l'Internet de coopérer avec des pays pratiquant la censure sur les informations en ligne. Le projet de loi en question, le « *Global Online Freedom Act of 2006* » inclut notamment les propositions suivantes : création du *US Office of Global Internet Freedom* sous la responsabilité du Département d'État ; interdiction de stocker des données personnelles sur les utilisateurs sur des serveurs basés sur le territoire chinois ; le Département de la Justice déterminera dans quels cas des données sur les utilisateurs pourront être transmises aux autorités locales ; rapport complet sur les contenus censurés par les autorités locales ; les familles des internautes emprisonnés pourront poursuivre en justice les sociétés américaines qui auront enfreint le « *Global Online Freedom Act of 2006* » ; étude des possibilités de restriction des exportations de matériels Internet vers des pays exerçant une censure de la Toile. Le projet de loi a été amendé et envoyé à la Commission sur les Relations internationales le 22 juin 2006¹¹⁹. Autre réaction intéressante, le 6 juillet 2006, **le Parlement européen a adopté une résolution sur la liberté d'expression sur l'Internet**. Le Parlement européen demande que le Conseil de l'Union européenne et les États membres de l'UE se mettent d'accord sur une « *déclaration commune confirmant leur engagement vis-à-vis de la protection des droits des internautes et de la promotion de la liberté d'expression sur Internet dans le monde entier* » et exprime sa préoccupation face à l'attitude de certaines grandes entreprises du secteur Internet, « *telles que Yahoo, Google et Microsoft* », « *qui se soumettent, directement ou indirectement, aux demandes de censure émanant du gouvernement chinois* ». Le Parlement européen souhaite par ailleurs que la liberté d'accès à l'Internet devienne un critère sélectif pour les programmes d'aide de l'UE dans le domaine du développement des technologies de l'information¹²⁰.

Deuxièmement, les autorités chinoises, conscientes de la forte dépendance de la Chine vis-à-vis de la technologie étrangère et en particulier américaine, non seulement cherchent à développer leurs propres technologies¹²¹ mais encore manifestent une suspicion croissante à l'égard des produits étrangers. Les autorités chinoises craignent l'introduction de logiciels espions dans les matériels qu'ils importent. Cette suspicion, fondée ou non, explique en partie la réglementation stricte qui encadre les importations de matériels étrangers sur le sol chinois ainsi que la conduite des affaires avec les entreprises étrangères. A cet égard, la réglementation sur les matériels de cryptage (chiffrement) des données informatiques est intéressante. Le Conseil des Affaires d'État

¹¹⁸ Pour une retranscription complète des débats, voir : « The Internet in China : a Tool for Freedom or Suppression ? », Joint Hearing before the Subcommittee on Africa, Global Human Rights and International Relations and the Subcommittee on Asia and the Pacific of the Committee on International Relations, House of Representatives, February 15, 2006: <http://www.house.gov/international-relations>.

¹¹⁹ Texte complet disponible à l'URL suivante : <http://thomas.loc.gov/cgi-bin/bdquery/z?d109:h.r.04780>

¹²⁰ Sources : http://www.europarl.europa.eu/news/expert/infopress_page/015-9503-187-07-27-902-200606291PR09390-06-07-2006-2006-false/default_fr.htm, communiqué de presse du Parlement européen ; <http://www.europarl.europa.eu/omk/sipade3?PUBREF=-//EP//NONSGML+MOTION+P6-RC-2006-0401+0+DOC+PDF+V0//FR&L=FR&LEVEL=0&NAV=S&LSTDOC=Y>, texte de la résolution commune du Parlement européen en version pdf.

¹²¹ Le projet Red Flag Linux (Hong qi Linux) est envisagé comme une solution de substitution aux produits Microsoft.

a fixé la « réglementation sur les codes de cryptage commercial¹²² » dans la directive 273, publiée le 7 octobre 1999 et entrée en vigueur en janvier 2000. Les fabricants, les vendeurs et les utilisateurs chinois de logiciels de cryptage doivent tous au préalable s'enregistrer auprès de la Commission nationale de réglementation des codes d'encryptage afin d'obtenir un permis officiel. Les Chinois ne sont pas autorisés à vendre des logiciels de cryptage étrangers. Les entreprises et les utilisateurs étrangers sur le sol chinois, qui ont recours à des logiciels de cryptage ou dont les équipements contiennent des matériels de cryptage, ont l'obligation de se faire connaître de la Commission nationale de réglementation des codes d'encryptage afin d'obtenir une autorisation officielle¹²³. La directive 273 a suscité de vives réactions de la part des Chambres de Commerce et d'Industrie étrangères et des investisseurs étrangers. Afin d'apaiser les tensions, les autorités chinoises ont émis en mars 2000 une lettre de clarification. Celle-ci précise que la directive 273 ne concerne que les produits de cryptage ou les équipements contenant de telles technologies dont le cryptage est la fonction première. Dès lors, les téléphones sans fils, les logiciels Windows, les navigateurs etc. ne sont pas concernés par cette réglementation. Il est à noter qu'un certain nombre d'entreprises étrangères implantées en Chine ont fait le choix de ne pas utiliser de logiciels de cryptage. Quant aux entreprises chinoises qui ont décidé de crypter leurs données informatiques, les logiciels de cryptage utilisés sont exclusivement chinois.

Pour ce qui est du secteur de l'Internet, les investisseurs étrangers sont tenus de se conformer à la législation en vigueur concernant le contenu et la diffusion de l'information afin d'espérer pouvoir faire des affaires en Chine. C'est ce point précis qui constitue le sujet récurrent d'une polémique souvent alimentée par les organisations de défense des droits de l'Homme et de la démocratie, qui ne cessent de dénoncer la collaboration des entreprises étrangères à la censure de la Toile chinoise.

3.2 – La gestion de l'Internet en Chine dans le cadre des réglementations de l'OMC

Le marché des NTIC en Chine est devenu très lucratif pour les investisseurs étrangers, qui ont pris conscience qu'un jour elle finira bien par occuper la première place en termes d'utilisation de l'Internet. Les entreprises américaines sont en première ligne. En 2001, eBay a fait l'acquisition de son homologue chinois EachNet pour 180 millions de dollars. En 2003, Yahoo! a acheté le moteur de recherche chinois 3721.com, rebaptisé Yisou, pour 120 millions de dollars. En 2004, Google est entré au capital de Baidu.com. En 2005, Monster a réalisé une prise de participation de 40 % du capital de Chinahr.com pour 50 millions d'euros¹²⁴. En 2005, Yahoo! a réalisé une prise de participation de 40 % dans le capital du Chinois Alibaba.com, le leader des ventes en ligne et enchères en Chine. Il s'agit du plus important investissement en capital réalisé par une entreprise

¹²² L'article 2 de la directive 273 dispose que les « codes de cryptage commercial » désignent les matériels et technologies de cryptage destinées à sécuriser l'information en dehors de la sphère de cryptage réservée à l'État.

¹²³ Les représentations diplomatiques et consulaires ne sont pas soumises à cette obligation.

¹²⁴ Source : <http://www.journaldunet.com/0510/051012Chine.shtml>, « Le boom de l'Internet chinois attire les convoitises », 12 octobre 2005.

occidentale en Chine¹²⁵. En 2005, le secteur de l'Internet a atteint un chiffre d'affaires de près de 58 milliards d'euros (soit 553 milliards de yuans). Le marché des services Internet quant à lui a atteint 1,76 milliard d'euros, soit une croissance de 41 % par rapport à 2004. Ces chiffres ne sauraient cacher les difficultés que peuvent rencontrer les investisseurs étrangers dans ce secteur en Chine.

Lors de son entrée dans l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en 2001, la Chine avait accepté d'ouvrir son secteur des télécommunications aux investissements étrangers. Logiquement, elle aurait dû ouvrir à la concurrence le monopole détenu par China Telecom dans ce secteur et permettre aux investisseurs étrangers de pénétrer de plain-pied son marché des NTIC. **La réalité nous montre que les investissements étrangers dans le secteur des technologies de l'information et a fortiori de l'Internet s'effectuent dans le cadre d'une réglementation stricte et sous le contrôle étroit des instances gouvernementales chinoises.** Les télécommunications demeurent un secteur clé pour le pouvoir central car la question de la diffusion de l'information dans le pays y est étroitement liée. En outre, étant donné que le gouvernement chinois considère le domaine des technologies de l'information comme un élément moteur de la modernisation économique du pays, il ne saurait favoriser la mainmise des investisseurs étrangers sur ce secteur stratégique. Concrètement, les autorités gouvernementales maintiennent un contrôle étroit sur la sphère privée naissante des NTIC en Chine et se réservent le droit de définir la manière dont les entreprises étrangères peuvent entrer sur le marché chinois des télécommunications. Selon la réglementation chinoise en vigueur, les entreprises étrangères qui souhaitent investir dans le marché des NTIC doivent établir des partenariats avec des acteurs locaux du marché des télécommunications. Ces derniers doivent en outre obtenir l'approbation du ministère des Industries de l'Information pour pouvoir coopérer avec des entreprises étrangères, recevoir des capitaux étrangers ou encore pour entrer en bourse.

Le 28 juillet 2006, le ministère des Industries de l'Information a émis sur son site web une circulaire qui prévoit un contrôle systématique des licences accordées aux opérateurs de services Internet étrangers implantés sur le marché chinois. Selon le ministère des Industries de l'Information, cette mesure est destinée à faciliter la régulation du marché et à mieux répondre aux plaintes des consommateurs. Les autorités de régulation locales doivent rendre les résultats de leurs enquêtes au plus tard le 1^{er} novembre 2006. Les portails Internet, les moteurs de recherche et les services d'e-commerce sont les cibles principales. Il est vrai qu'un certain nombre d'entreprises étrangères opèrent dans ce secteur via des licences de partenaires chinois et d'entreprises déjà implantées afin de se soustraire aux contraintes administratives liées à l'obtention d'une licence¹²⁶. Selon un article du site d'actualité sur l'informatique et les NTIC, www.01net.com¹²⁷, Joan Lin, expert du secteur chez Analysys International, un cabinet de consulting basé à Pékin, « *des compagnies aussi importantes que Yahoo! et Google*

¹²⁵ Source : <http://www.silicon.fr/getarticle.asp?ID=10055>, « Chine, record : Yahoo met 1 Md pour 40 % d'Alibaba.com : Pour 1 milliard de dollars -un record en Chine- Yahoo s'est offert 40 % du capital du site chinois de ventes en ligne et d'enchères, un des leaders », 30 mai 2005.

¹²⁶ <http://www.chinadaily.com>, *Crackdown on phone services irregularities*, 28 juillet 2006.

¹²⁷ <http://www.01net.com/editorial/323645/politique/pekin-veut-faire-le-menage-dans-les-services-internet-etrange/>, « Pékin veut faire le ménage dans les services Internet étrangers » « Les autorités chinoises contrôlent les licences d'acteurs comme Yahoo! et Google, les menaçant de suspendre leurs activités », 9 août 2006.

sont concernées puisque le premier a racheté une entreprise locale, alibaba.com, et opère avec sa licence et que l'autre loue la licence de son partenaire chinois ». Cette mesure, très contraignante pour les entreprises étrangères, peut certainement s'expliquer par la volonté du pouvoir central de garder la mainmise sur un secteur promis à un bel avenir.

La Chine est réputée pour son faible dispositif législatif en matière de protection de la propriété intellectuelle. Elle doit désormais se mettre en conformité avec les dispositions de l'OMC mais elle avance relativement lentement sur ce terrain-là. En février 2006, 76 sites proposant logiciels, films et musiques piratés ont été fermés. 172 dossiers, dont 14 émanant de requêtes d'entreprises étrangères, avaient été examinés par les autorités depuis septembre 2005. La Chine semble déterminée à faire preuve de sa bonne volonté en matière de protection de la propriété intellectuelle. Pour ce qui concerne la diffusion d'œuvres artistiques sur la Toile, une avancée majeure est à noter. **Le 29 mai 2006, le Conseil des Affaires d'État a publié une nouvelle réglementation sur la protection de la propriété intellectuelle sur l'Internet, qui est entrée en vigueur le 1er juillet 2006.** Désormais, aucune diffusion artistique sur l'Internet ne pourra se faire sans l'autorisation et/ou la rémunération de l'artiste concerné. Comme nous l'avons évoqué précédemment, les fournisseurs de contenus sont de nouveau appelés à jouer un rôle dans l'application de cette nouvelle réglementation puisqu'ils sont censés se manifester auprès des autorités lorsque du contenu artistique est diffusé en ligne de manière illégale¹²⁸. En revanche, les moteurs de recherche pourront bénéficier de clauses de dispense de responsabilité. Sur réception d'une notification écrite de la part des propriétaires des droits d'auteur, ils devront immédiatement supprimer les liens vers les sites proposant les téléchargements illégaux¹²⁹. Depuis le 1^{er} juillet 2006, plus de 100 sites web ont déjà été fermés¹³⁰.

La Chine a choisi de faire de la lutte contre le piratage informatique l'un de ses grands chantiers Internet, en même temps que l'informatisation de l'administration et la répression de la pornographie. Ceci permet de montrer le rôle « positif » du pouvoir central en matière d'Internet et de ne pas faire du contrôle et de la censure l'unique domaine dans lequel s'illustre l'Internet en Chine.

3.3 – L'impact de l'Internet sur la relation Chine–Taiwan

Bien que la Chine et Taiwan s'attachent à développer et renforcer leurs liens culturels et économiques, le différend politique qui les oppose sur le statut de l'île de Formose est toujours à l'ordre du jour. **L'Internet est devenu un outil incontournable de cette confrontation politique.** Les internautes chinois et taiwanais se livrent régulièrement à des batailles en ligne afin de véhiculer d'un côté, un discours pro Chine, et de l'autre, un discours pro Taiwan. Les hackers quant à eux cherchent à introduire des chevaux de Troie et autres virus informatiques sur les serveurs et sites web de la partie adverse afin de saboter les réseaux d'information. L'année 1999 a été marquée par une tension accrue de part et d'autre du détroit de Formose suite à la déclaration du 9 juillet 1999 du

¹²⁸ Source : <http://www.managingip.com/?Page=10&PUBID=34&ISS=22146&SID=639499&TYPE=20>, « Internet copyright regulations introduced », juillet-août 2006.

¹²⁹ Source : « Les moteurs de recherche bénéficieront des clauses de dispense de responsabilité », *Le Quotidien du Peuple*, 6 juillet 2006.

¹³⁰ Source : Agence Xinhua, 22 août 2006.

président taiwanais Lee Teng-Hui selon laquelle les deux gouvernements devaient parvenir à des relations « d'État à État ». Taiwan a rapporté plusieurs attaques de hackers du continent sur des sites gouvernementaux et d'entreprises. Le *National Security Bureau*¹³¹ de Taiwan a recensé 165 attaques réussies contre des sites taiwanais. Le 15 août 1999, un hacker chinois a pénétré le site web du *Bureau of investigation* et a déposé sur la page d'accueil un drapeau chinois animé. Plusieurs sites web d'instances gouvernementales sont piratés avec des slogans en faveur d'une Chine unique. Les hackers taiwanais ont immédiatement répliqué en introduisant sur plusieurs sites web officiels de la Chine le drapeau et l'hymne taiwanais.

Avec seulement 6,2 millions d'internautes, Taiwan possède l'un des viviers de hackers les plus riches et les plus expérimentés au monde. D'aucuns seraient tentés d'affirmer que Taiwan est largement en avance sur la Chine continentale en termes de moyens informatiques. Il faut pourtant se rendre à l'évidence : d'une part, la Chine a investi et continue d'investir fortement en matière de capacités informatiques globales, d'autre part, l'enjeu que représente Taiwan est tel qu'il mérite tous les investissements nécessaires à l'acquisition de compétences et de matériels de pointe. L'Armée populaire de libération (APL) aurait d'ailleurs créé un corps spécialisé de hackers.

La réalité du conflit politique, qui oppose la Chine continentale et Taiwan sur la question du statut et de l'indépendance de l'île de Formose, peut-elle trouver son prolongement dans la forme d'une guerre informatique ? **La menace d'une véritable guerre informatique sino-taiwanaise est pour l'instant de l'ordre de la rhétorique.** Mais un certain nombre de chercheurs et experts, en particulier américains, sont d'avis que la Chine et Taiwan cherchent à développer leurs capacités informatiques dans l'éventualité d'un conflit. Le 4 octobre 2004, Richard Lawless, sous-secrétaire adjoint à la Défense, a déclaré devant le *US-Taiwan Business Council* que « la Chine développe activement ses capacités pour créer le chaos sur l'île en sabotant les infrastructures de télécommunications ». Selon Richard Lawless, en cas de conflit ouvert entre la Chine et Taiwan, les infrastructures de télécommunications taiwanaises seront les premières visées et ce dans le but stratégique d'isoler l'île¹³². Le 6 juillet 2000, Taiwan a mis en place un centre d'études sur la guerre de l'information dont l'objectif consiste à fournir au ministère de la Défense une expertise en la matière. Parallèlement, une cellule d'urgence destinée à contrer les cyberattaques de la Chine a été créée¹³³. La Chine a de son côté annoncé en octobre 2002 son intention de mettre sur pied une nouvelle unité d'élite spécialisée dans le piratage informatique¹³⁴.

A l'évidence, la suspicion est telle des deux côtés du détroit que chaque partie a intégré des scénarios de guerre informatique. Une chose est sûre à l'heure actuelle, la Chine et Taiwan se lancent régulièrement dans des guerres de l'information de basse intensité. Par exemple, en juin 2006, des hackers chinois sont parvenus à diffuser des communiqués de presse frauduleux ayant pour origine le ministère de la Défense nationale de

¹³¹ Le *Bureau of Investigation* est une agence gouvernementale taiwanaise dont l'un des objectifs principaux consiste à lutter contre les infiltrations des Chinois du continent.

¹³² Source : « China Boosting Cyberwar Ability », <http://www.taipeitimes.com>, 17 novembre 2004.

¹³³ Source : <http://www.infoguerre.com>, d'après *TTU Europe*, 20 juillet 2000.

¹³⁴ Source : « Chine-Taiwan : guerre virtuelle sur le Net », *Le Monde*, 4 octobre 2002.

Taiwan¹³⁵. Pour l'instant, il s'agit donc avant tout de déstabiliser la partie adverse via des campagnes de propagande et de désinformation.

3.4 – Le positionnement de la Chine dans la sphère des régimes autoritaires pratiquant le contrôle et la censure de l'Internet

La Chine se distingue largement des autres États répressifs en matière de contrôle et de censure de l'Internet tels la Birmanie, l'Iran, l'Arabie Saoudite ou encore Cuba, dans le sens où elle s'est engagée à diffuser l'Internet dans tout le pays et à permettre aux populations qui n'y ont pas encore accès d'être un jour connectées tout en mettant en place l'un des systèmes de contrôle et de censure les plus sophistiqués au monde.

En Asie, le modèle chinois de l'Internet est tout à fait unique en son genre mais il est intéressant de noter que celui-ci s'est inspiré à l'origine de celui de Singapour. Dès 1993, de nombreux officiels chinois se sont rendus à Singapour afin d'échanger sur la gestion et le contrôle de l'Internet. Singapour a été l'un des premiers États à percevoir le potentiel de l'Internet comme vecteur de la contestation civile. Avec une population de 3,6 millions d'habitants, la cité-État compte à l'heure actuelle 2,4 millions d'internautes, ce qui donne un taux de pénétration de l'Internet de 67,2 %. La contestation politique n'a pas sa place sur le Net singapourien et le régime va très loin dans le contrôle. Selon Reporters Sans Frontières, « *un amendement de l'article 15A de la loi sur l'utilisation malveillante de l'informatique a été adopté par le parlement de Singapour en novembre 2003. Il autorise la surveillance complète de l'activité d'un internaute, grâce à des logiciels de monitoring en temps réel, et permet son arrestation avant que le délit n'ait eu lieu.* » Un point mérite d'être souligné : il est relativement aisé de contrôler l'utilisation de l'Internet par 2,4 millions de citoyens. A l'échelle chinoise, le défi est d'une tout autre ampleur. D'après l'étude de cas menée par l'*OpenNet Initiative* sur Singapour en 2004-2005¹³⁶, le filtrage de l'Internet effectué par la cité-État reste malgré tout « minimal ». Les contenus visés concernent une liste très ciblée de sites web à caractère pornographique, de sites web portant sur des drogues illégales et dans une moindre mesure de sites web que le gouvernement singapourien considère comme « fanatiques religieux ». A la différence de la Chine, le système de contrôle et de censure de l'Internet singapourien ne repose pas sur la mise en œuvre de techniques avancées ni sur la construction d'une architecture sophistiquée mais plutôt sur des moyens de dissuasion qui s'avèrent tout aussi efficaces : réglementation stricte pour les fournisseurs d'accès et de contenus, amendes extrêmement élevées, poursuites judiciaires, peines d'emprisonnement, procès en diffamation fondé sur des motifs politiques... A Singapour, le moyen le plus redoutable utilisé pour faire taire toute opposition politique consiste à engager un procès en diffamation qui repose sur des motifs politiques : le *People's Action Party*, le parti au pouvoir depuis 1959, a régulièrement recours à ce type de procédure afin de « défendre sa réputation ».¹³⁷ Officiellement, l'Autorité audiovisuelle de Singapour (*Singapore Broadcasting Authority*) impose le blocage des sites web « portant atteinte à la sécurité publique, à la défense nationale, à l'harmonie

¹³⁵ Source : « China's Cyberwarriors », <http://www.foreignpolicy.com>, septembre-octobre 2006.

¹³⁶ *Internet Filtering in Singapore in 2004-2005: A Country Study*, August 2005.

¹³⁷ Pour plus d'informations sur ce type de procédure et sur la répression exercée par les autorités singapouriennes d'une manière générale, voir : « Singapore, Asia's Cuba », <http://www.singapore-window.org>.

raciale et religieuse, et à la morale publique »¹³⁸. Il s'agit bien de la ligne officielle défendue par les autorités. Mais il faut savoir que le gouvernement singapourien s'attache en fait à lutter contre toute forme de remise en cause du pouvoir en place et du *People's Action Party* par les médias et en particulier via l'Internet.

Alors que le modèle singapourien de contrôle et de censure de l'Internet a en partie inspiré celui de la Chine, le Viêt-Nam a pour sa part largement emprunté les méthodes de son grand voisin du Nord. Le Viêt-Nam nourrit les mêmes préoccupations que la Chine en matière d'Internet, à savoir son utilisation comme vecteur de la contestation civile. Dès lors un système de contrôle et de censure calqué sur le modèle chinois a été mis en place. Même si le Viêt-Nam est loin de posséder les capacités technologiques de la Chine, il est en train de développer une architecture de surveillance de plus en plus sophistiquée. Les méthodes appliquées suivent de près celles de la Chine : mise en œuvre de moyens techniques et de régulations strictes assorties de sanctions légales pour les contrevenants. Les cyberdissidents sont emprisonnés, les cybercafés font l'objet d'une étroite surveillance, une cyberpolice a été créée... Le système de contrôle et de censure de l'Internet vietnamien présente malgré tout des particularités : il s'attache particulièrement à contrôler les contenus en langue vietnamienne et ne filtre que très peu voire rarement les contenus en langue étrangère ; la liste des sites web interdits est établie par les autorités vietnamiennes et ne relève pas de la seule responsabilité des fournisseurs d'accès et de contenu ; l'architecture de surveillance vietnamienne repose sur des méthodes très variées ; le gouvernement vietnamien aurait tendance à accepter le fait qu'un nombre restreint d'utilisateurs expérimentés soient capables de contrecarrer le contrôle et la censure car la grande majorité de la population reste dans le cadre défini par les autorités. D'après l'*OpenNet Initiative*¹³⁹, le Viêt-Nam a décidé de faire de l'Internet un moteur de la modernisation économique du pays tout en en contrôlant étroitement les bornes. Le contrôle et la censure de l'Internet au Viêt-Nam devraient d'ailleurs se voir renforcés dans les années à venir.

Le cas du Myanmar se rapproche de celui de la Corée du Nord dans le sens où l'Internet n'y est présent que depuis peu, 2001 pour le Myanmar et 2004 pour la Corée du Nord. Dans les deux cas, l'Internet n'en est qu'à un stade embryonnaire et est perçu comme une réelle menace par les autorités. Dans ce type de régime, l'Internet fait peur. La stratégie consiste donc à en limiter l'accès à une élite proche du pouvoir. La Corée du Nord a annoncé en 2004 la mise en place d'un Internet coréen qui fournira à quelques milliers de personnes un accès E-mail et à une poignée d'élus un accès à des sites web rigoureusement sélectionnés par les autorités¹⁴⁰. Le Myanmar quant à lui se distingue par la mise en place d'un « *Myanmar Wide Web* », un Intranet national sous la coupe de la junte au pouvoir. D'après Reporters Sans Frontières, « l'ouverture d'une connexion Internet pour un particulier, qui doit au préalable disposer d'une autorisation de la junte militaire, coûte 260 euros. Les entreprises doivent quant à elles payer 600 euros pour ce service. »¹⁴¹ A l'évidence, le coût de connexion à l'Internet est prohibitif dans un pays comme le Myanmar. Et ce ne sont pas les quelques cybercafés du pays qui pallieront cette difficulté. Tout contenu politique est interdit,

¹³⁸ Source : « Internet sous surveillance », Reporters Sans Frontières, article sur Singapour, 2004.

¹³⁹ *Internet Filtering in Vietnam in 2005-2006: A Country Study*, August 2006.

¹⁴⁰ Source : « Internet sous surveillance », Reporters Sans Frontières, article sur la Corée du Nord, 2004.

¹⁴¹ Source : « Internet sous surveillance », Reporters Sans Frontières, article sur la Birmanie, 2004.

toute tentative de connexion à des sites interdits est sévèrement réprimée, toute importation, détention ou utilisation d'un fax ou d'un modem sans autorisation de la junte est proscrite. L'objectif du pouvoir en place est clair : bloquer l'accès de la population à un média susceptible d'être une ouverture sur le monde. Un point intéressant mérite d'être mentionné : à l'initiative de l'ASEAN (Association des Nations d'Asie du Sud-Est) dont fait partie le Myanmar, le pouvoir en place a accepté le lancement en décembre 2003 d'un programme de développement d'un e-gouvernement.

Le contrôle et la censure de l'Internet ne sont pas l'apanage des pays asiatiques. Tout comme le Myanmar et la Corée du Nord, Cuba se distingue par la volonté de limiter l'accès de la population à l'Internet considéré avant tout comme un outil de subversion. Cuba fait donc partie des pays les moins connectés au monde. Les coûts de connexion sont prohibitifs, l'accès est limité au cercle d'heureux élus proches du pouvoir, la plupart du temps on accède à un Intranet national ou seulement à un service de messagerie électronique, l'acquisition de matériel informatique est strictement contrôlé et réservé aux personnes bénéficiant d'une autorisation officielle... Une des conséquences de ce système : des Cubains aventureux et audacieux n'hésitent pas, à leurs risques et périls, à recourir au marché noir de l'Internet, certes encore marginal mais relativement organisé¹⁴². D'autres pays pratiquent allégrement le contrôle et la censure de l'Internet, notamment l'Iran et l'Arabie saoudite, et dans une moindre mesure les pays d'Asie centrale. Le cas de l'Arabie Saoudite est intéressant car il présente une particularité : la censure est clairement affichée par les autorités. Lorsque l'accès à une page web est bloqué, un message indique que ladite page a fait l'objet d'une censure de la part des autorités de régulation de l'Internet, l'*Internet Services Unit*. En outre, le site web de l'*Internet Services Unit* présente son système de filtrage de manière relativement transparente¹⁴³.

Dans la sphère des régimes autoritaires pratiquant le contrôle et la censure de l'Internet, la Chine se distingue avant tout par sa stratégie proactive de développement de l'Internet, considéré comme un outil majeur de modernisation économique du pays. En témoignent les investissements massifs en matière d'infrastructures, d'e-gouvernement, de diffusion et d'accès à l'Internet. La Chine considère que l'Internet peut jouer un rôle positif dans le pays tant qu'il demeure au service de l'État-parti. Le prix à payer est donc la mise en place d'une architecture coûteuse de surveillance du Net afin de réprimer toute tentative d'utilisation de l'Internet à des fins subversives. Le choix de la Chine est clair : développer l'Internet certes, mais un Internet contrôlé.

¹⁴² Pour plus d'informations sur l'Internet à Cuba, voir : S. Kalathil, T. C. Boas, « The Internet and State Control in Authoritarian Regimes: China, Cuba and the Counterrevolution », Carnegie Endowment for International Peace, July 2001.

¹⁴³ Source : OpenNet Initiative, *Internet Filtering in Saudi Arabia in 2004*.

Conclusion

La Chine a choisi de faire de l'Internet un outil de modernisation économique en même temps qu'un instrument de surveillance politique. Pour l'instant, elle semble être capable de tenir ce pari puisqu'elle parvient à développer économiquement son Internet tout en le modelant à son image politique. A ce titre, il y a fort à parier que le contrôle et la censure de l'Internet ne fléchiront pas. Si, comme le pensent certains, l'Internet a vocation à être un outil de démocratisation, un certain nombre d'obstacles devront d'abord être surmontés dans le cas de la Chine. En premier lieu, il faudrait qu'une véritable société civile émerge, prenne conscience de son pouvoir potentiel et surtout manifeste la volonté de changer le paysage politique chinois. Deuxièmement, il faudrait que l'Internet se diffuse au sein des populations les plus pauvres, les laissés-pour-compte du développement économique chinois, qui auraient dès lors accès à un moyen de revendication. Troisièmement, il faudrait que la classe entrepreneuriale chinoise et étrangère impliquée dans le secteur de l'Internet trouve un intérêt dans la transformation politique de la Chine et vienne peser sur les décisions étatiques. La liste des obstacles à surmonter est encore longue et tend plus qu'autre chose à remettre en question l'idée d'un certain déterminisme technologique. A l'évidence, la question du développement de l'Internet en Chine ne saurait être déconnectée du contexte sociopolitique chinois. Il est nécessaire de saisir l'impact de l'Internet sur la Chine en prenant en compte les données sociales, politiques et économiques locales afin de pouvoir mieux appréhender ce qui motive la volonté des autorités de contrôler et de censurer l'Internet.

Le but ultime de la Chine consisterait à pouvoir mettre en place un vaste réseau intranet national qui ne comporterait que des contenus approuvés par les autorités. Plusieurs tentatives ont déjà vu le jour et ce depuis 1996 : le *China Wide Web* (CWW) de la *China Internet Company*, l'*InfoHighway* ou *Yinghaiwei*, le *Public Multimedia Network* ou *169 network* de China Telecom, ou encore le *C-Net* de la *Sichuan Zhongcheng Network Development Company*¹⁴⁴. Seul le *169 network* peut se targuer d'avoir su capter l'attention de certains internautes. Malgré des coûts d'accès largement inférieurs, la plupart de ces projets se sont soldés par des échecs cuisants dus notamment au manque d'intérêt des internautes. Ce dernier point est intéressant car il nous montre que la viabilité potentielle d'un réseau intranet national dépend aussi largement des utilisateurs. C'est bien pour cette raison que l'avenir de l'Internet en Chine repose en grande partie sur les internautes chinois, leurs attentes et leurs aspirations.

¹⁴⁴ Source : Lokman Tsui, *Internet in China: Big Mama is Watching You*, juillet 2001.

BIBLIOGRAPHIE

- ⇒ Amnesty International, « République populaire de Chine : Internet sous le contrôle de l'État », novembre 2002.
- ⇒ Michael S. Chase, James C. Mulvenon, « You've Got Dissent! Chinese Dissident Use of the Internet and Beijing's Counter-Strategies », Rand National Security Research Division, 2003.
- ⇒ China Internet Network Information Center (CNNIC), « 18th Statistical Survey Report on the Internet Development in China », Juillet 2006.
- ⇒ William Foster, Seymour E. Goodman, « The Diffusion of the Internet in China », Center for International Security and Cooperation, Stanford University, novembre 2000.
- ⇒ The Global Information Technology Assessment Group, *The Global Diffusion of the Internet Project: Asian Giants On-Line*, Chapter 4, p. 126.
- ⇒ Qiheng Hu, China Association for S&T, Internet Society of China, « The Internet in China », OECD Workshop « The Future Internet », March 2006, Paris.
- ⇒ Christopher R. Hugues, « Pourquoi Internet ne démocratisera pas la Chine », *Critique Internationale* n° 15, avril 2002.
- ⇒ Human Rights Watch, « Race to the Bottom: Corporate Complicity in Chinese Internet Censorship », Vol. 18, n° 8C, Août 2006.
- ⇒ International Telecommunication Union (ITU), « IP Telephony and the Internet: China Case Study », Janvier 2001.
- ⇒ Minna Jia, « Impact of Internet on Chinese Authoritarian Rule During SARS and Falun Gong Incidents », University of Southern California.
- ⇒ Shanthy Kalathil, Taylor C. Boas, « Open Networks, Closed Regimes: The Impact of the Internet on Authoritarian Rule », Carnegie Endowment for International Peace, The Brookings Institution Press, 2003.
- ⇒ Shanthy Kalathil, Taylor C. Boas, « The Internet and State Control in Authoritarian Regimes: China, Cuba and the Counterrevolution », Working Papers, Information Revolution and World Policy Projects, global Policy Program, Carnegie Endowment for International Peace, number 21, July 2001.
- ⇒ Michelle W. Lau, « Internet Development and Information Control in the People's Republic of China », CRS Report for Congress, Foreign Affairs, Defence and Trade Division, 22 novembre 2005.

- ⇒ Guo Liang (dir.), « Surveying Internet Usage and Impact in Five Chinese Cities », Research Center for Social Development, Chinese Academy of Social Sciences, November 2005.
- ⇒ Peter Lovelock and John Ure, « E-government in China », pre-publication version of the chapter to appear in Zhang Junhua, Martin Woesler, eds.(2002) *China's Digital Dream – The Impact of the Internet on the Chinese Society*, The University Press Bochum, Bochum, May 2002.
- ⇒ Françoise Mengin (dir.), « Cyber China: Reshaping National Identities in the Age of Information », *The CERI Series in International Relations and Political Economy*, Palgrave Macmillan, 2004.
- ⇒ OpenNet Initiative (ONI), « Internet Filtering in China in 2004-2005, A Country Study », April 14, 2005.
- ⇒ Shuho Otani, « The Problems Faced by China in Devising an Online Landscape with Chinese Characteristics », Institute for Telecommunications Studies, Ohio University, October 2005.
- ⇒ Jack Linchuan Qiu, « Virtual Censorship in China: Keeping the Gates Between the Cyberspaces », *International Journal of Communications Law and Policy*, Issue 4, Winter 1999/2000, pp. 1-25.
- ⇒ Reporters Sans Frontières, *Rapport annuel 2006-Internet*, 2006.
- ⇒ Reporters Sans Frontières, *Guide pratique du blogger et du cyberdissident*, septembre 2005.
- ⇒ Ruth Taplin, « Innovation and Intellectual Property in China », UK Center for Japanese and East Asian Studies, KnowledgeLink newsletter from Thomson Scientific, May 2006.
- ⇒ Lokman Tsui, « Internet in China: Big Mama is Watching You, Internet Control and the Chinese Government », University of Leiden, July 2001.
- ⇒ Lokman Tsui, *The Sociopolitical Internet in China*, *China Information*, volume XIX (2), Sage Publications, London, 2005. pp.181-188.
- ⇒ Greg Walton, « Le bouclier d'or de la Chine : les entreprises et le développement de la technologie de surveillance en Chine », *Droits et démocratie*, 2001.

Annexe 1

LES INSTANCES GOUVERNEMENTALES

EN CHARGE DE LA SUPERVISION DE L'INTERNET

(d'après William Foster, Seymour E. Goodman, « The Diffusion of the Internet in China », Center for International Security and Cooperation, Stanford University, November 2000 et Lokman Tsui, « Internet in China: Big Mama is Watching You, Internet Control and the Chinese Government », University of Leiden, July 2001)

ENTITE	MISSION GLOBALE	IMPLICATION DANS L'INTERNET
Académie des Sciences	Détermine la politique de la recherche scientifique et supervise de nombreux instituts de recherche	Transfert de technologie ; recherches sur l'Internet
Académie des Sciences sociales	Fournit informations et analyses aux décideurs politiques	Recherches sur l'impact social de l'Internet et l'E-commerce
Bureau de gestion de l'information sur l'Internet	Organe du Bureau de l'Information du Conseil des Affaires d'État	Vérifie que les fournisseurs de contenu sont en conformité avec les directives gouvernementales
Département de la Publicité (anciennement de la propagande) du PCC	S'assure que les médias sont sous le contrôle du Parti	S'occupe de l'influence de l'information en provenance de l'Occident et du rôle de l'Internet en tant que média
Conseil des Affaires d'État	La plus haute instance du pouvoir exécutif	S'assure que les différents ministères impliqués dans l'Internet servent bien l'intérêt de l'État
Bureau de l'Information du Conseil des Affaires d'État	Très proche du Département de la Publicité (propagande)	Définition de la politique en matière de contenus Internet
Commission d'État de l'économie et du commerce	Décisions en matière d'infrastructures et de relations avec les firmes étrangères	Investissements étrangers dans les infrastructures Internet
Commission d'État à la planification	Contrôle des ressources économiques	Fonds pour les infrastructures ; prix des services Internet
Ministère de la Culture	Contrôle la distribution des produits culturels	Musiques et films sur Internet
Ministère de l'Éducation	En charge du système éducatif	L'Internet comme support pour les universités et les écoles secondaires

ENTITE	MISSION GLOBALE	IMPLICATION DANS L'INTERNET
Ministères des Industries de l'Information	Fusion du ministère des Postes et des Télécommunications et du ministère des Industries de l'Électronique	Technologies de l'information : décideur et régulateur
Ministère de la Sécurité publique	Police	S'assure que l'Internet n'est pas utilisé pour divulguer des « secrets d'État », pour diffuser la pornographie et la violence ou à des fins subversives
Ministère des Sciences et de la Technologie	Politique en matière de recherche ; financement	R&D en matière d'Internet
Ministère de la Sécurité d'État	Protection de la sécurité de l'État	Cryptographie
People's Bank of China	Prêts aux entreprises chinoises	Contrôle de la monnaie électronique et autorité de certification
People's Liberation Army	Sécurité de l'État, a aussi des liens avec des intérêts industriels	Questions de sécurité
Administration d'État de l'Information et de la Publication	Autorisation pour publication officielle	Passage de la presse traditionnelle à l'Internet
Administration d'État de la Radio, du Film et de la Télévision	Réseaux câblés	Accès Internet via le câble
Bureau d'État de la Presse et des Publications	Régulation de l'industrie de la publication	Régulation de la vente de livres sur l'Internet
Administration d'État de l'Industrie et du Commerce	Enregistrement des activités	Enregistrement des sites web d'E-commerce, délivrance des licences de publicité
Bureau d'Information d'État	Diffusion d'informations sur le gouvernement	Développement de l'Internet comme outil de diffusion de l'information
Agence Xinhua	Monopole de l'information	Protection du monopole de l'information
Administrations provinciales et locales	Mise en œuvre de la décentralisation	Développement des infrastructures Internet ; recherche d'investissements étrangers via l'Internet

Annexe 2

LISTE DES 50 CYBERDISSIDENTS ACTUELLEMENT EMPRISONNES

(Source : Reporters Sans Frontières)

- ⇒ 12 mai 2006 Guo Qizhen, cyberdissident
- ⇒ 25 janvier 2006 Li Changqing, journaliste au Fuzhou Daily
- ⇒ 23 décembre 2005 Yang Tianshui, journaliste en ligne
- ⇒ 29 septembre 2005 Li Yuanlong, journaliste du *Bijie Ribao*
- ⇒ 28 mai 2005 Li Jianping, journaliste indépendant, chef d'entreprise
- ⇒ 10 mai 2005 Ren Zhiyuan, enseignant
- ⇒ 29 janvier 2005 Zhang Lin, militant démocrate
- ⇒ 29 décembre 2004 Zheng Yichun, poète, enseignant et journaliste indépendant
- ⇒ 2 décembre 2004 Liao Yuanhua, ancien fonctionnaire, membre du Falun Gong
- ⇒ 13 décembre 2003 Kong Youping, ouvrier
- ⇒ 13 septembre 2003 Huang Jinqiu (Qing Shuijun), ancien journaliste, cyberdissident
- ⇒ 8 août 2003 Li Zhi, fonctionnaire
- ⇒ 9 juillet 2003 Tao Haidong, dissident
- ⇒ 13 juin 2003 Luo Yongzhong, commerçant
- ⇒ mai 2003 Huang Qunwei, sans emploi
- ⇒ 27 mars 2003 Zheng ("Sini"), lycéenne
- ⇒ 12 mars 2003 Zhang Yuxiang, dissident
- ⇒ 2003 Lu Zengqi, cadre dans une entreprise d'informatique
- ⇒ 2003 Chen Shumin, chef d'entreprise informatique
- ⇒ 2003 Yin Yan
- ⇒ 2003 Li Jian
- ⇒ 2003 Yan Qiuyan
- ⇒ 14 décembre 2002 Jiang Lijun, dissident
- ⇒ 4 novembre 2002 He Depu, dissident
- ⇒ 4 novembre 2002 Zhao Changqing, dissident

- ⇒ novembre 2002 Han Lifa, dissident
- ⇒ 5 septembre 2002 Liang Changying, enseignante, membre du mouvement Falun Gong
- ⇒ 1er septembre 2002 Wang Xiaoning, cyberdissident
- ⇒ 27 avril 2002 Yang Jianli, économiste
- ⇒ 1er avril 2002 Li Dawei, dissident
- ⇒ 2002 Tan Qiu, ancien employé d'hôpital
- ⇒ 2002 Fang Guokun, employé des chemins de fer, membre du Falun Gong
- ⇒ 1er juin 2001 Li Hongmin, dissident
- ⇒ 30 avril 2001 Wang Sen, dissident
- ⇒ 13 mars 2001 Yang Zili, créateur du site www.lib.126.com
- ⇒ 13 mars 2001 Jin Haike, dissident
- ⇒ 13 mars 2001 Xu Wei, journaliste au *Consumer Daily*
- ⇒ 13 mars 2001 Zhang Honghai, écrivain
- ⇒ décembre 2000 Zhang Yuhui, homme d'affaires
- ⇒ novembre 2000 Li Yanfang, étudiante
- ⇒ novembre 2000 Jiang Yuxia, étudiante
- ⇒ novembre 2000 Li Chunyan, étudiante
- ⇒ novembre 2000 Huang Kui, étudiant
- ⇒ novembre 2000 Ma Yan, étudiante
- ⇒ novembre 2000 Lin Yang, étudiant
- ⇒ 29 juillet 2000 Zhang Haitao, créateur du seul site web du *Falun Gong* basé en Chine
- ⇒ 7 juillet 1999 Liu Xianbin
- ⇒ 19 juin 1999 Wu Yilong, dissident
- ⇒ 19 juin 1999 Zhu Yufu, journaliste
- ⇒ 19 juin 1999 Mao Qingxiang, dissident du Parti démocratique chinois et du magazine *Zai Yedang*

Annexe 3

EXEMPLE DE LISTE DE MOTS CLES

UTILISES POUR LE FILTRAGE DE L'INTERNET

(Liste publiée par le *Washington Post* le 18 février 2006 et utilisée par un service chinois d'hébergement de blogs)

NAMES OF PEOPLE		
Bao Tong	Jiang Zemin	Yang Dongping
Chen Yonglin	Jiao Guobiao	Yu Jie
Cui Yingjie	Jin Zhong	Zhang Weiyong
Ding Jiaban	Li Zhiying	Zhang Xingshu
Du Zhaoyong	Liang Yuncai	Zhang Zuhua
Gao Jingyun	Liu Jianfeng	Zhao Yan
Gao Zhisheng	Liu Junning	Zhou Qing
He Jiadong	Liu Xiabobo	Zhu Chenghu
He Weifang	Nie Shubin	Zhu Wenhua
Hu Xingdou	Nie Shubin (repeated)	Zi Yang (in English)
Hu Yuehua	Sun Dawu	Ziyang (in Chinese)
Hua Guofeng	Wang Binyu	Ziyang (in English)
Huang Jingao	Wang Lixiong	zzy (in English, abbreviation for Zhao Ziyang)
Jiang Mianheng	Xu Zhiyong	
Jiang Yanyong	Yang Bin	
CHINESE POLITICS		
17th party congress	Patriots Alliance	
Babaoshan	Patriots Alliance (abbreviated)	
Beat the Central Propaganda Department	Patriots Alliance Web	
Blast the Central Propaganda Department	Police chase after and kill police	
Block the road and demand back pay	Pollution lawsuit	
Chief of the Finance Bureau	Procedures for dismissing an official	
Children of high officials	Red Terror	

<p>China liberal (in English) Chinese Communist high officials Denounce the Central Propaganda Department Down with the Central Propaganda Department Impeach Lin Zhao Memorial Award</p>	<p>Set fires to force people to relocate Sons of high officials The Central Propaganda Department is the AIDS of Chinese society Villagers fight with weapons Wang Anshi's reform and the fall of the Northern Song dynasty</p>
SPECIFIC ISSUES AND EVENTS	
<p>Buy corpses Cadres transferred from the military Cashfiesta Cat abuse Changxin Coal Mountain China Youth Daily staff evaluation system Chinese orphanage Chinese Yangshen Yizhi Gong Demobilized soldiers transferred to other industries Dongyang Dongzhou Fetus soup Foot and mouth disease Fuzhou pig case Gaoxin Hospital High-speed train petition Hire a killer to murder one's wife Honghai Bay Horseracing</p>	<p>Jinxin Pharmaceutical Kelemayi Linyi family planning Market access system Mascot Military wages No Friendlies Prosecutor committed suicide Pubu Ravine Shanwei government Suicide of deputy mayor Suicide of Kuerle mayor Swiss University of Finance Taishi village Top ten worst cities Wanzhou Weitan Zhang Chunxian welcomes supervision against corruption</p>
FALUN GONG	
<p><i>Terms related to the banned Falun Gong spiritual movement, including phrases from its "Nine Commentaries" manifesto against the Communist Party:</i></p>	
<p>Chinese Communist Party brutally kills people dajiyuan (in English) Defy the heavens, earth and nature. Mao Zedong Epoch Times Epoch Times (written with a different character)</p>	<p>Mother and daughter accused each other, and students and teachers became enemies New Tynasty TV Station Nine Commentaries No. 1 evil cult in the world Obedient citizens under its brutal rule</p>

<p>Epoch Times news Web site Evaluate the Chinese Communist Party Evaluate the Chinese Communist Party (abbreviated) falundafa (in English) flg (in English) Fozhan Qianshou Fa Guantong Liangji Fa In the Chinese Communist Party, common standards of humanity don't exist Li Hongzhi lihongzhi (in English) Master Li minghui (in English)</p>	<p>People become brutal in violence, Chinese Communist Party People developed a concept of the Chinese Communist Party, but People who could escape have escaped, and had people to seek refuge with Quit the party Run the opposite direction of the so-called ideals of Communism Shenzhou Jiachifa Spring Festival Gala of the World's Chinese Steal people's painstaking work Truth, Compassion, Tolerance Zhenshanren (in English)</p>
OVERSEAS WEB SITES, PUBLICATIONS AND DISSIDENT GROUPS	
<p>Century China Foundation China Issues Forum China Renaissance Forum China Society Forum China Spring Chinese Current Affairs Chinese World Forum EastSouthWestNorth Forum EastWestSouthNorth Forum Forum of Wind, Rain and the Divine Land Freedom and Democracy Forum Freedom to Write Award Great China Forum Han Style Huatong Current Affairs Forum Huaxia Digest Huayue Current Affairs Forum</p>	<p>Independent Chinese PEN Center Jimaixin Collection Justice Party Forum New Birth Web New Observer Forum North American Freedom Forum reminbao (In English) remingbao (In English) Small Reference Spring and Summer Forum Voice of the People Forum Worldwide Reader Forum You Say I Say Forum Zhengming Forum Zhidian Jiangshan Forum Zhongshan Wind and Rain Forum</p>
TAIWAN	
<p>Establish Taiwan Country Movement Organization Great President Chen Shui-bian Independent League of Taiwan Youth</p>	<p>Independent Taiwan Association New Party Taiwan Freedom League Taiwan Political Discussion Zone</p>

ETHNIC MINORITIES	
East Turkestan East Turkestan (abbreviated) Han-Hui conflicts Henan Zhongmu Hui rebellion Hui village	Langcheng Gang Nancheng Gang Nanren Village Tibet independence Xinjiang independence Zhongmu County
TIANANMEN SQUARE	
Memoirs of June 4 participants Redress June 4 Tiananmen videotape Tiananmen incident	Tiananmen massacre Tiananmen generation World Economic Herald
CENSORSHIP	
Cleaning and rectifying Web sites China's true content	Internet commentator News blockade
INTERNATIONAL	
Indonesia North Korea falls out with China	Paris riots Tsunami
OTHER	
Armageddon Bomb Bug Handmade pistol Nuclear bomb Wiretap Chinese People Tell the Truth	Chinese People Justice and Evil China Social Progressive Party Chinese Truth Report Dazhong Zhenren Zhenshi Jingdongriji Night talk of the Forbidden City People's Inside Information and Truth